

**JANVIER 1976
À DÉCEMBRE 1983**

***LIVRE DES MINUTES
SAINT-FIRMIN***

LIVRE II





MUNICIPALITÉ DE BAIE-SAINTE-CATHERINE

MÉMORANDUM

Voici le LIVRE II des minutes municipales de Baie-Sainte-Catherine – autrefois nommée Saint-Firmin – de janvier 1976 à décembre 1983 (page 401 à 500). La reproduction du livre est en trois (3) parties.

Avril 2018.

Monsieur Stéphane Chagnon, M.A.P.
Directeur-général / secrétaire-trésorier



Rés. no 14-78

Il est proposé,

que le conseil approuve le changement de la fin d'année d'eau: fin de novembre pour fin de décembre..

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 15-78

Il est proposé,

que la licence de la Compagnie Clarke soit envoyée au montant de \$ 1500.00

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 8 1/2 heures p.m.

*Jean Arthur Pulpitanaie
Carmen Dufour sec-trés*

Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

8 ième jour d'avril 1978. Assemblée spéciale du conseil municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures du soir et suivant l'avis de convocation qui a été régulièrement envoyée aux membres. Cette assemblée tient lieu d'assemblée régulière.

Sont présents: M. le Maire Jean-Arthur Rochefort,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Charles-Henri Dufour, Jean-Claude Savard, Mario Asselin, Raymond Savard et Yves Poitras.

Tous fermant querum.



Rés. no 16-78

Il est proposé que,

le conseil municipal accepte les minutes de l'assemblée qu 4 mars, tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 17-78

Il est proposé que,

les comptes soient acceptés et payés tels que présentés, à l'exception du chèque no 2870.

chèque 2858 à 2871 an d'élucement

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 18-78

Il est proposé que M. Charles-Henri Dufour,
secondé par M. Jean-Claude Savard,

Que le développement de la silice se fasse le plus rapidement possible.

Que l'implantation d'usines de transformation soit conséquente à un tel développement et à la qualité du minerai contenu dans le sol charlevoisien (verrerie, cristallerie-usines semi-artisanales ou semi-industrielles)

Que le Gouvernement du Québec nous fournisse les infrastructures industrielles nécessaires à l'implantation des dites usines afin que Charlevoix puisse compétitionner du moins à ce niveau avec les régions de Québec et de Chicoutimi.

Que toute la population s'unisse, se regroupe, affirme d'une seule voix sa volonté de voir développer ce secteur et passe aux actes.

Que le Conseil Economique de la Région de Charlevoix soit appuyé dans ses démarches en vue de sensibiliser, d'informer et de concerter la population sur le bien-fondé de la réalisation de ce projet, de présenter un mémoire au Gouvernement du Québec et au Comité silice des Richesses naturelles.

Accepté à l'unanimité.



Rés. no 19-78

Il est proposé,
que le rapport financier soit accepté tel que présenté,
par la Firme Gauthier, Tremblay & Ass.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 20-78
Service de la
Clarke

Il est proposé,
que la secrétaire écrive une lettre à la Compagnie
Charlevoix-Saguenay pour savoir des renseignements aux sujets de
différents points suivants: Bateaux
qualité de service?
Main d'oeuvre etc.

Que copie de cette lettre soit envoyée à la Compagnie Charlevoix-
Saguenay, à M. Serge Leclair, M. Daniel Simard.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 9 heures p.m.

Jean Arthur Bochefort maire
Carmen Dufour secrétaire

Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

6 ième jour de mai 1978. Assemblée régulière du Conseil
Municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle
à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: M. le Maire Jean-Arthur Bochefort,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Charles-Henri Dufour,



Jean-Claude Savard, Raymond Savard et Yves Poitras.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 2872	Gauthier Tremblay & Ass. vérification des livres	\$ 1100.00
2873	Hydro-Québec éclairage public	\$ 368.95
2874	M. Albert Savard 20 hres 38 milles	\$ 103.94
2875	M. Mario Ouellet 4 hres maintenance	\$ 20.24
2876	M. Pierre Savard 4 " "	\$ 20.24
2877	M. Léon Savard 4 " "	\$ 20.24
2878	M. Jean-Charles Savard 4 hres maintenance	\$ 20.24
2879	M. Gérard Harvey C. Ass. po. 545-38-14	\$ 50.00
2880	Hydro-Québec éclairage de la salle	\$ 24.03
2881	Les Pétroles Irving Inc. chauffage	\$ 268.68
2882	Mme Carmen Dufour salaire du 1er avril au 6 mai	\$ 267.45
2883	Imprimerie de Charlevoix papeterie	\$ 21.50
2884	Ministère du Revenu Provinciale	\$ 10.88
2885	Revenu Canada Impôt	\$ 16.94
2886		

Rés. no 21-78

Il est proposé,
que les comptes soient acceptés et payés, tel que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 22-78

Il est proposé,
que les minutes de l'assemblée du 8 avril 1978, soient acceptées tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 23-78

Poste de chloration

Il est proposé,
que le poste de chloration soit commencé immédiatement à condition,
que le Ministère de la Protection de l'Environnement en assure entièrement le coût, (Ingénieur & travaux) étant donné qu'il est impensable de taxer notre petite population qui a déjà de la difficulté à rejoindre les deux bouts.

Accepté à l'unanimité.



Détails sur la bibliothèque,
sur le chauffage, pour la prochaine assemblée.

L'assemblée est terminée à 8 heures p.m.

Jean Arth Pulpitt maire
Carmen Dufour sec. tris

Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

5 ième jour de juin 1978. Assemblée régulière du conseil municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: M. le Maire Jean-Arthur Rochefort,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Charles-Henri Dufour et Jean-Claude Savard.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

chèque no 2886	Commission Municipale de Québec	\$ 7293.08
2887	M. Albert Savard 9 heures 18 milles	\$ 53.64
2888	Bell Canada téléphone	\$ 21.29
2889	Cyril Dufour Enrg. fournitures	\$ 16.43
2890	Mme Carmen Dufour salaire du 6 mai au 3 juin	\$ 214.36

Rés. no 24-73 Il est proposé,
que les minutes de l'assemblée soient acceptées tel que
lecture faite

Accepté à l'unanimité.



Rés. no 25-78

Il est proposé,
que les comptes soient acceptés et payés tel que
présentés.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 26-78

eau & roulotte

Il est proposé,
qu'après avoir eu la preuve que le terrain appartient
désormais à M. Antoine Boulianne, le conseil consent à lui amener
les services d'acqueduc et d'égoût à sa borne de terrain. Advenant
un départ précipité du propriétaire le conseil municipal le tient
responsable de cet installation et lui en réclamera le coût.

Attendu que le conseil à déjà des installations
existantes sur ce terrain, il se réserve le droit d'avoir accès
à ses tuyaux en tout temps.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 27-78

Chemin de
croix dans le chemin
de N.-D. de l'Espace

Il est proposé,
que la demande de Monsieur Ludger Therrien concer-
nant l'installation d'un chemin de croix dans la rue conduisant à
Notre-Dame de l'Espace.

Accepté à l'unanimité.

Avis de motion

rôle d'évaluation

M. Jean-claude Savard donne Avis de Motion pour faire un règlement
du rôle d'évaluation "Nouvelle Génération".

Envoyez un amende à la Fabrique

L'assemblée est terminée à 8 heures 30.

Jean-Claude Savard
Carmen Dufour sec. trés.



Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

Assemblée spéciale 17 ième jour de juin 1978. Assemblée spéciale du conseil municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle à 7 heures du soir et suivant l'avis de convocation qui a été régulièrement envoyée le 13 juin 1978.

Cette assemblée a pour buts:

- 1.- Projet Canada au travail
- 2.- Acceptation de la restriction écrite à Bernard Panaroni.
- 3.- Lettre des Fermières.
- 4.- Passer le règlement d'évaluation "Nouvelle Génération"

Sont présents: M. le Maire Jean-Arthur Rochefort,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Charles-Henri Dufour
Mario Asselin, Raymond Savard et Yves Poitras.

Tous formant quorum.

Rés. no 28-78
projet Canada
au Travail

Il est proposé,
que le conseil municipal présente un projet Canada au Travail pour l'année 1978-79, et que advenant un déficit à la fin de ce projet, ce dernier en assume l'entière responsabilité. M. Jean-Arthur Rochefort est nommé "Signataire de ce projet". au nom de la Municipalité.
Accepté à l'unanimité.

Rés. no 29-78
eau
Bernard Panaroni

Il est proposé,
que la restriction écrite à M. Bernard Panaroni, lors de sa demande de permis de construction de maison soit acceptée par le conseil. Le texte de cette restriction se lit comme suit:

"La présente fait suite à votre demande de permis de construction de maison sur le lot F (F-5). La Corporation Municipale vous accorde ce permis, mais tient à souligner qu'elle ne s'engage pas à vous



fournir les services municipaux, (acqueduc et égout) étant donné que vous vous bâtissez en dehors des limites du réseau."

Lettre remis à lui-même.

le 10 mai 1978.

Accepté à l'unanimité.

REGLEMENT NO 23

Rôle d'évaluation
"Nouvelle Génération"

ATTENDU que la Corporation de Comté de Charlevoix-Est a conclu, en date du 10 avril, avec la firme Vaillancourt, Samson, Genest & Ass. Inc., un contrat pour la confection du "rôle d'évaluation-nouvelle génération";

ATTENDU que ce travail sera payé sur une période de quatre (4) ans, à même notre budget annuel;

ATTENDU que cet engagement impliquera une dépense totale estimée à \$ 8000.

Il est proposé par M. Raymond Savard,

secondé par M. Charles-Henri Dufour,

et résolu que le présent règlement portant le numéro 23 soit et est adopté comme suit:

- 1- La Corporation Municipale de St-Firmin, Baie Ste-Catherine s'engage à payer, sur une période de quatre (4) ans, le coût du nouveau rôle d'évaluation foncière estimé à \$ 8,000.
- 2- Le conseil approuve au paiement de ces travaux la subvention gouvernementale estimée à \$ 3,700. et une partie du budget régulier sur une base de quatre (4) ans.
- 3- Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

ADOPTÉ LE 17 juin 1978

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 9 heures p.m.

Jean Atte Rochefort Maire
Charles-Henri Dufour sec. trés.



Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

Assemblée régulière 3 ième jour de juillet 1978. Assemblée régulière du conseil municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: M. le Maire Jean-Arthur Rochefort,
Messieurs les conseillers: Charles-Henri Dufour, Jean-Claude Savard et Yves Poitras.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 2891	Hydro-Québec	éclairage public	\$	357.05
2892	M. Luc Therrien	10 hres maintenance	\$	38.50
2893	M. Albert Savard	32 hres 50 milles	\$	182.12
2894	M. Raymond Perron	11 hres creusage	\$	220.00
2895	Bell Canada	téléphone	\$	21.36
2896	Fourniture Canvan Ltée	pièces	\$	45.36
2897	Hydro-Québec	éclairage de la salle	\$	20.54
2898	Mme Carmen Dufour	salaires du 3 juin au 1er juillet	\$	214.36
2899	Cyriaq Dufour Enrg.	fournitures	\$	97,12
2900	M. Henri Foster	7 hres loader et transport	\$	150.00
2901	Petite Caisse		\$	65.55
2902	M. Henri-Paul Chamberland	gas pour camion	\$	20.15
2903	Ministère du Revenu	déductions	\$	6.80
2904	Centre des Données fiscales		\$	9.96

Rés. no 30-78 Il est proposé,
que les minutes de l'assemblée du 5 juin et du 17 juin soient acceptées tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité



Rés. no 31-78

Il est proposé,
que les comptes soient acceptés tel que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 32-78

étude en esu souterraine

Il est proposé,
qu'une demande soit faite au Ministère des Richesses Naturelles pour qu'une étude soit faite en eau souterraine. Il est à noter que cette demande ne devra pas entraîner des dépenses supplémentaires pour la municipalité.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 33-78

permis de construction
avec restrictions

Il est proposé,
que le conseil accorde un permis de construction à M. David Boulianne, pour une maison de 18x24. La Municipalité tient à lui souligner qu'elle ne s'engage pas à lui fournir les services municipaux (acqueduc et égout). Pour ce qui est de lui fournir une sortie de chemin, le cas est à l'étude.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 34-78

Association des
Handicapés Physiques

Il est proposé par Jean-Claude Savard,
secondé par Yves Poitras,

et résolu unanimement que:

Vu l'ampleur que prend l'Association des Handicapés Physiques de Charlevoix et vu les besoins et les priorités qu'elle doit mettre en marche immédiatement à savoir la construction d'un édifice de 40 x 80, la mise sur pied d'une usine de fabrication de mouches à pêcher pouvant faire travailler une trentaine d'handicapés physiques, étant résolu par l'assemblée générale de l'Association que le siège sociale serait sis dorénavant à St-Hilarion pour une meilleure centralisation des services, nous appuyons la demande faite par l'Association aux différents gouvernements provinciaux et fédéraux à l'effet d'aider l'organisme à parvenir à ses fins et nous leur souhaitons bonne chance.

Accepté à l'unanimité.



Rés. no 35-78

soumissions

Il est proposé,

qu'une demande de soumission soit faite pour l'entretien d'hiver de la route Leclerc, la cour municipale et le dépotoir à l'endroit actuelle. Le sablage devra être compris dans l'entretien d'hiver.
conditions: 5 ans,
indexation au coût de la vie
ouverture des soumissions 5 août 1978.

Accepté.

Rés. no 36-78

prix pour location
de salle

Il est proposé,

qu'un montant de \$ 5.00 soit chargé pour la location de la salle municipale à une assemblée de quelques personnes, et qu'un montant de \$ 10.00 soit chargé pour une assemblée plus importante avec obligation de laisser le local très propre après.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 8½ hres pm.

Jean-André Pelletier maire
Carmen Dufour sec. trés.

P. de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

Assemblée spéciale

4 ième jour d'août 1978. Assemblée spéciale du conseil municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle et suivant l'avis de convocation qui a été régulièrement envoyée aux membres le 1er août 1978.

Cette assemblée a pour but:



Donner un " Avis de motion" pour passer un règlement concernant la présentation du Projet Canada au Travail.

Sont présents: M. le Maire Jean-Arthur Rochefort,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Charles-Henri Dufour,
Jean-Claude Savard, Raymond Savard et Yves Poitras.

Tous formant quorum.

M. Yves Poitras donne "Avis de motion" pour passer un règlement concernant la présentation d'un projet Canada au Travail.

L'Assemblée est terminée à 7½ heures p.m.

Jean-Arthur Rochefort
Carmen Dufour sec. trés.

Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

5 ième jour d'août 1978. Assemblée régulière du conseil municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle à 7 heures p.m. et suivant le code de la Province de Québec.

Sont présents: M le Maire Jean-Arthur Rochefort,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Charles-Henri Dufour
Jean-Claude Savard, Mario Asselin, Raymond Savard et Yves Poitras.

Tous formant quorum.

AVIS DE MOTION



Présentation des comptes pour acceptation:

chèque no 2905	Commission des accidents du travail	\$	160.27
2906	Hydro-Québec éclairage public	\$	357.05
2907	M. Albert Savard 8 hrs 25 milles	\$	52.18
2908	M. Luc Therrien 2 hres	\$	8.00
2909	Formules Municipales Ltée papeterie	\$	24.58
2910	Banque Provinciale du Canada obligations	\$	4913.75
2911	Mme Carmen Dufour salaire du 1er juillet au 5 août	\$	267.95
2912	Cyrias Dufour Enrg. fournitures	\$	92.00
2913	Pax Construction asphalte	\$	94.00
2914	Ministère du Revenu déductions	\$	6.64
2915	Centre des données fiscales	\$	6.52
2916	Hydro-Québec éclairage public	\$	357.05
2917	Bell Canada téléphone	\$	35.79

Rés, no 37-78 Il est proposé,
que les comptes soient acceptés et payés tel que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 38-78 Il est proposé,
que les minutes des assemblées du 3 juillet et du
4 août 1978, soient acceptées tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés, no 39-78

REGLEMENT NO 24

Règlement se rapportant à un projet Canada au Travail:

" LA REVALORISATION "

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Firmin, Baie Ste-Catherine
désire enrayer le chômage;

ATTENDU QUE des travaux utiles et importants feraient l'objet d'un
projet Canada au Travail;

ATTENDU QU'UN "Avis de motion" a été régulièrement donné;



A CETTE FIN, il est ordonné et statué par le Conseil municipal que le présent règlement portera le numéro 24 et ce qui suit à savoir;

- 1.- Qu'un projet Canada au Travail " LA REVALORISATION soit présenté au Gouvernement Fédéral pour l'année 1978-79
- 2.- Qu'advenant un déficit à la fin de ce projet, que le conseil en assume l'entière responsabilité.
- 3.- Que Monsieur Jean-Arthur Rochefort soit le signataire de ce projet au nom de la Municipalité.
- 4.- Le présent règlement pourra être modifié et servir pour d'autres années, tout en portant le même numéro.

Le présent règlement entre en vigueur dès son acceptation.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 40-78
Urbanisme

Il est proposé,

que le conseil municipal accepte d'utiliser les services du consultant en urbanisme et adopte un règlement à cet effet dans l'avenir.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 41-78
Entretien d'hiver

Il est proposé,

qu'un contrat soit signé avec Monsieur Antoine Ouellet pour l'entretien d'hiver pour un période de cinq ans avec relativement les mêmes clauses que les années précédentes.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 9 heures p.m.

*Jean Allen Poulfitt name
Carmen Dufour sec. trés.*



Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

2 ième jour de septembre 1978. Assemblée régulière du conseil municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: M. le Maire Jean-Arthur Rochefort,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Charles-Henri Dufour,
Jean-Claude Savard, Mario Asselin, Raymond Savard et Yves Poitras.

Tous présents;

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 2918	ChAMPLAIN Sept-Iles Express fret	\$	12.50
2919	La Corporation Comté Charlevoix-Est confection n. rôle	\$	1200.00
2920	Jean-Arthur Rochefort réajustement maire 1977	\$	114.50
2921	La Corporation Comté Charlevoix-Est Mise à jour 78	\$	836.50
2922	Albert Boulianne réajustement conseiller 77	\$	37.50
2923	Charles-Henri Dufour "" ""	\$	37.50
2924	Jean-Claude Savard " "	\$	37.50
2925	Mario Asselin " "	\$	37.50
2926	Raymond Savard " "	\$	37.50
2927	annulé		
2928	Hydro-Québec éclairage de la salle	\$	18.02
2929	Albert Savard 68 hres 180 milles	\$	412.95
2930	Luc Thérien 48 hres maintenance	\$	182.40
2931	La Compagnie Price Ltée Bail pour terrain	\$	10.00
2932	Mme Carmen Dufour 1% rémunération de vacances	\$	110.40
2933	Mme Carmen Dufour salaire 5 août au 2 sept.	\$	214.36
2934	Cyrilas Dufour Enrg. fournitures	\$	32.35
2935	M. Yves Poitras réajustement conseiller 1977	\$	37.50



chèque no 2936	11 hres maintenance	M. Marc Therrien	\$	41.80
2937	M. Jacques Savard	13 hres maintenance	\$	49.40
2938	Pax Construction Inc.	asphalte	\$	94.00
2939	M. Jean-Paul Côté	24 galls chlore	\$	42.00
2940	Bureau d'Enregistrement	photocopies	\$	6.00
2941	Hydro-Québec	éclairage public	\$	368.95
2942	Centre des Données fiscales	déductions	\$	33.79
2943	Ministère du Revenu	déductions	\$	53.53
2944	MacDonald & Fils Co Ltd	pompe doseuse	\$	487.78

Rés. no 42-78

Il est proposé,
que les minutes de l'assemblée du 5 août 1978,
soient acceptées tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 43-78

Il est proposé que,
les comptes soient acceptés et payés tel que
présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 44-78

Améliorations de
Bell Canada

Il est proposé que,
le plan de Bell Canada portant le numéro 219
de l'ordre no 6A5595"R" soit accepté. Ce plan donne l'autorisation
de procéder à l'emplacement de 28 mètres de réseau téléphonique
aérien sur structure aérienne traversant la route 138 au poteau
106 pour Georges Couture, Pavage Frontenac.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 45-78

Subvention au Ministère
des transports

Il est proposé,
que la Corporation Municipale demande au Ministère
des Transports de bien vouloir calculer au prochain budget une
subvention pour entretien des chemins soit de l'ordre de \$ 5,000.
Nous aurions besoin aussi d'un montant estimé à \$ 15,000. pour
relier la route Leclerc à la route 138. Ce dernier projet est
un prolongement de la route et s'avèrait d'une grande utilité.

Accepté à l'unanimité.



L'assemblée est terminée à 8hres 30 min. p.m.

Jean Arthur Rochefort maire
Carmen Dufour sec-trés

Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

7 ième jour d'octobre 1978. Assemblée régulière du conseil municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipal à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire Jean-Arthur Rochefort,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Jean-Claude Savard
Charles-Henri Dufour et Raymond Savard.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

chèque no 2945	Mme René Savard	dépotoir	\$	75.00
2946	Caisse Populaire de St-Firmin	remboursement	\$	1945.00
2947	M. Jean-Arthur Rochefort	rémunération comme maire	\$	275.00
2948	M. Albert Boulianne	rémunération comme conseiller	\$	90.00
2949	M. Chs.-Henri Dufour	" " "	\$	90.00
2950	M. Jean-Claude Savard	" " "	\$	90.00
2951	M. Mario Asselin	" " "	\$	90.00
2952	M. Raymond Savard	" " "	\$	90.00
2953	M. Yves Poitras	" " "	\$	90.00



2954	chèque no 2954	F. X. Drolet Inc	morceaux d'acqueduc	\$	302.86
2955		M. Albert Savard	2 hres 8 milles	\$	14.12
2956		M. Luc Therrien	2 hres maintenance	\$	8.00
2957		Mme Carmen Dufour	salaires du 2 sept au 30 sept.	\$	214.36
2958		Ministère du Revenu	déductions	\$	6.64
2959		Centre des données fiscales	déductions	\$	6.52

Rés. no 46-78

Il est proposé,
que les minutes de l'assemblée du 2 septembre 1978,
soient acceptées tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 47-78

Il est proposé,
que les comptes soient acceptés et payés tel que
présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 48-78

La neige

Il est proposé,
il est proposé qu'une autre résolution soit envoyée
au Garage St-Siméon Inc. pour leur demander de souffler la neige,
quand c'est possible, pas sur les terrains des propriétaires, choi-
sir les terrains vacants pour nettoyer la route.
Aussi nous demanderions de lever l'aile de côté dans
le village et de réduire la vitesse lorsqu'il passe dans les limite
de la Municipalité.

Accepté à l'unanimité.

Ecrire à Pavage Frontenac
Dresser une liste des terrains vacants.

l'assemblée est terminée à 8 heures p.m.

Jean-Louis Rodifant maire
Carmen Dufour sec-trés



Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

A une assemblée générale de tous les contribuables de la Municipalité de Saint-Firmin, tenue le 29 octobre 1978, au lieu ordinaire des séances, soit dans la salle municipale à 12 hres a.m.. Cette assemblée a été convoquée par AVIS PUBLIC donné le 17 ième jour d'octobre 1978 et affiché aux deux endroits habituels.

Cette assemblée a pour but, la nomination aux sièges suivants:

au siège no 4, sortant de charge, Monsieur Mario Asselin,
au siège no 5, sortant de charge, Monsieur Raymond Savard,
au siège no 6, sortant de charge, Monsieur Yves Poitras.

Je déclare l'assemblée ouverte!

12 hres 10 min. Nous soussignés électeurs de la Municipalité de Saint-Firmin, mettons en nomination comme conseiller au siège no 5,

Monsieur Raymond Savard,
ouvrier spécialisé.

Et nous avons signés: proposeur: Albert Dallaire,
secondeur: Jean-Arthur Therrien.



12 hres 25 min.

Nous, soussignés électeurs de la Municipalité de Saint-Firmin,
mettons en nomination comme conseiller au siège no 4

Monsieur Mario Asselin,
journalier

Et nous avons signés: proposeur: Luc Therrien
secondeur: Thomas Ouellet.

1 hre 55 min.

Nous soussignés électeurs de la Municipalité de Saint-Firmin, Baie-
Ste-Catherine, mettons en nomination comme conseiller au siège no
6,

Monsieur Yves Poitras,
mécanicien.

Et nous avons signés: Proposeur: Jean-Arthur Rochefort,
Secondeur: Esdras Therrien.

2 hres p.m.

RESULTAT DE LA NOMINATION

Je déclare élu par acclamation:

au siège no 4: Mario Asselin,
au siège no 5: Raymond Savard,
au siège no 6: Yves Poitras.

L'assemblée est terminée.

Carmen Dufour Pres. d'été 2000



Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

Assemblée régulière le 4^{ième} jour de novembre 1978. Assemblée régulière du conseil municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: M. le Maire Jean-Arthur Rochefort,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Charles-Henri Dufour,
Jean-Claude Savard, Raymond Savard et Yves Poitras.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 2960	Hydro-Québec	éclairage public.	\$	357.05
2961	Bell Canada	téléphone	\$	71.74
2962	Hydro-Québec	éclairage de la salle	\$	8.04
2963	Garage Saint-Siméon Inc.	2 hres camion	\$	51.80
2964	Les Pétroles Irving Inc.	chauffage	\$	139.60
2965	Bruno Harvey Enr.	électricité entrée	\$	325.00
2966	Bell Canada	téléphone	\$	18.89
2967	Mme Carmen Dufour	présidente d'élection	\$	100.00
2968	Mme Carmen Dufour	salaire du 1er oct au 28 Oct,	\$	214.36
2969	M. Gérard Harvey	assurances	\$	963.00
2970	annulé			
2971	Marché Dufour	fournitures	\$	196.42
2972	M. Albert Savard	29 hres 55 milles	\$	171.49
2973	M. Zalada Panaroni	15 hres à 4.00	\$	58.57
501	M. André Luchesne	20 hres à 22.50 creusage	\$	450.00
502	Hydro-Québec	éclairage public	\$	368.95
503	Centre des Données fiscales		\$	7.97
504	Ministère du Revenu		\$	7.20



Rés. no 49-78

Il est proposé,
que les minutes de l'assemblée du 7 ième jour d'oc-
tobre soient acceptées tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 50-78

Il est proposé que les comptes soient acceptés et payés tel que
présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés no 51-78

eau & roulotte

Il est proposé,
qu'après avoir eu la preuve que le terrain appartient
à Monsieur Rémi Poitras, le conseil lui amène les services d'acque-
duc et d'égoût à sa borne de terrain. Il est aussi qu'une entente
soit signée avec le propriétaire concernant le départ précipité
de ce dernier, le conseil le tient responsable de cet installation
et lui en réclamera la coût.

Accepté à l'unanimité.

AVIS DE MOTION

les livres

Un AVIS DE MOTION a été donné par le conseiller Yves Poitras
à l'effet qu'à une prochaine assemblée un règlement sera proposé,
pour l'établissement et le maintient d'une bibliothèque Centrale
de prêt dans notre paroisse.

L'assemblée est terminée à 8 hres p.m.

Yves Poitras
Caecilia Dufour sec. trés.



Province de Quebec

Corporation Municipale de Saint-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

2 ième jour de décembre 1978. Assemblée régulière du conseil municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: M le Maire Jean-Arthur Rochefort,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Jean-Glaude Savard,
Mario Asselin, Raymond Savard et Yves Poitras.

Présentation des comptes pour acceptation:

chèque no 505	Charlevoix:Express Inc.	fret	\$	12.50
506	Bell Canada	téléphone	\$	20.90
507	Les Pétroles Irving Inc.	chauffage	\$	92.02
508	Pierre Thibault (1972) Ltée	boyau d'incendie	\$	151.20
509	Mme Carmen Dufour	salaire du 28 Oct. au 2 déc.	\$	267.95
510	Hydro-Québec	éclairage public.	\$	375.00
511	M. Henri Foster	nettoyage du dépotoir	\$	140.00
512	Ministère du Revenu		\$	6.80
513	Centre des Données fiscales		\$	9.96

Rés. no 52-78 Il est proposé que,
les minutes de l'assemblée du 4 novembre 1978,
soient acceptées tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 53-78 Il est proposé que,
les comptes soient acceptés et payés tels que
présentés.

Accepté à l'unanimité



Rés. no 54-78

Il est proposé,

que les comptes d'arrérages de taxes soient envoyés au Conseil de Comté le 19 décembre 1978.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 55-78

Il est proposé,

que Monsieur Normand Gosselin C.A. de La Malbaie, soit réengagé pour effectuer la vérification des livres de la Corporation Municipale pour l'année 1978.

Accepté à l'unanimité.

REGLEMENT NO 25

La Bibliothèque

CONSIDERANT qu'en vertu de la loi une municipalité peut faire des règlements pour aider à l'établissement et au maintien de bibliothèques publiques gratuites;

CONSIDERANT que la Bibliothèque centrale de prêt de la région de Québec, corporation organisée en vertu de la troisième partie de la loi des Compagnies de Québec, recevant la collaboration de la Commission et du Service des Bibliothèques publiques du Québec et l'appui financier du ministère des Affaires culturelles, est disposée à organiser dans ladite municipalité une telle bibliothèque;

CONSIDERANT qu'un avis de la présentation du présent règlement a été donné à une séance antérieure de ce conseil,

PAR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Yves Poitras, appuyé par le conseiller Jean-Claude Savard et il est résolu d'adopter le règlement ci-après qui portera le numéro 25 et de décréter ce qui suit:

- 1.- Le préambule ci-dessus fera partie du présent règlement;
- 2.- La municipalité de Saint-Firmin dans le comté de Charlevoix est autorisée à aider à l'établissement et au maintien d'une bibliothèque publique gratuite dans les limites de son territoire;
- 3.- Le Conseil de ladite municipalité est autorisé à signer avec la Bibliothèque centrale de prêt de la région de Québec pour les fins du présent règlement, le projet de contrat ci-joint qui fera partie de ce règlement comme s'il y était au long reproduit;



- 4.- les contributions volontaires que recevra la municipalité pour sa bibliothèque seront appliquées aux fins du présent règlement;
- 5.- à compter de l'entrée en vigueur de ce règlement, tous autres règlements qui peuvent être en force dans ladite municipalité et qui contiennent des dispositions contraires au présent règlement ou incompatibles avec celui-ci seront abrogés et révoqués à toutes fins que de droit;
6. le présent règlement entrera en vigueur dans les quinze jours de sa promulgation;
- 7.- adopté à la réunion du Conseil de la municipalité de Saint-Firmin tenue le 2 ième jour du mois de décembre 1978.

adopté à l'unanimité

Rés. no 56-78 Il est proposé, par M. Raymond Savard,
secondé par M. Yves Poitras,

que M. le Maire et Mme la secrétaire-trésorière soient autorisés à signer pour et au nom de cette municipalité avec la Bibliothèque centrale de prêt de la région de Québec, un contrat semblable au projet annexé au règlement no 25 et ce dès que ledit règlement entrera en vigueur, pourvu toutefois que la Commission municipale y donne son approbation.

Accepté à l'unanimité.

Rés, no 57-78 Il est proposé par M Albert Boulianne,
secondé par M. Mario Asselin,

que Soeur Louise Doré soit nommée représentante de la Corporation Municipale de Saint-Firmin auprès de la Bibliothèque Centrale de prêt de la Région de Québec. La responsable de la bibliothèque sera Madame Nicole Foster.

Adoptée à l'unanimité.

Avis de motion Le conseiller Jean-Claude Savard donne AVIS DE MOTION pour apporter une modification au règlement no 5.

Rés. no 58-78 Il est proposé,

que Monsieur Normand Gosselin, C.a. de La Malbaie soit

Annulé
P. Dufour



réengager pour effectuer la vérification des livres de la Corporation Municipale pour l'année 1978.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 8. 30 minutes p.m.

Jean Arth. Rochefort Maire
Carmen Dufour sec. trés.

Province de Québec

Corporation Municipale de Saint-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

6 ième jour de janvier 1979. Assemblée régulière
du conseil municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit
dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant le Code de la
Prcvince de Québec.

Sont présents: M. le Maire Jean-Arthur Rochefort,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Charles-Henri Dufour
Jean-Claude Savard, Mario Asselin, Raymond Savard et Yves Poitras.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

chèque no 514	Bell Canada	téléphone	\$	21.25
515	Corporation de Comté Charlevoix-Est	mise à jour	\$	355.80
516	Assurances Gérard Harvey		\$	609.00
517	Hydro-Québec	éclairage de la salle	\$	23.65
518	M. Antoine Ouellet	entretien d'hiver	\$	742.50
519	Les Pétroles Irving Inc.	chauffage	\$	213.46



Chèque no 520	Mme Carmen Dufour	salaire du 2 déc. au 30 déc.	\$	214.36
521	M. Albert Savard	3 hres 12 milles	\$	21.18
522	Hydro-Québec	éclairage public.	\$	368.95
523	La Corporation de Comté Mutations		\$	16.00
524	M. Alphonse Forgues	voyage sable	\$	50.00
525	Centre des Données fiscales		\$	7.97
526	Ministère du Revenu	déductions	\$	7.14
527	Petite Caisse		\$	75.00

Rés. no 1-79 Il est proposé,
que les minutes de l'assemblée du 2 décembre 1978,
soient acceptées par le conseil municipal, tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 2-79 Il est proposé,
que les comptes soient acceptés et payés tels que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 3-79 Voir feuille ci-annexée expliquant les prévisions budgétaires.

Il est proposé,
que les prévisions budgétaires pour l'année 1979
soient acceptées et que le déficit prévu soit absorbé par la Municipalité à même le surplus accumulé.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 4-79 Il est proposé,
taux de taxe 1979 que le taux de taxe foncière pour l'année 1979 demeure
inchangé soit 0.85 du \$ 100.00 d'évaluation et que la taxe de lumière
soit fixée à \$ 15.00 par propriétaire dans le secteur qui bénéficie
de ce service.

Les avis de taxes devront être envoyés aux propriétaires au plus tard le 1er mars, Un intérêt de 8 % l'an sera chargé sur la taxe foncière et la taxe de lumières. La taxe d'eau ne portera pas intérêt.

Accepté à l'unanimité.



Rés. no 5-79

Nouvelle méthode de
la taxe d'aqueduc

Il est proposé par M. Charles-Henri Dufour,
secondé par M. Jean-Claude Savard,
qu'à l'avenir la taxe
d'eau soit réclamée aux propriétaires et locataires, une fois l'an,
soit en même temps que l'avis de taxe foncière. Il est entendu que
chaque propriétaire ou locataire devra payer le même montant que
par les années passées.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 8 hres p.m.

Jean Arthur Rochefort
Charles-Henri Dufour sec. tris

Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

Assemblée spéciale

20 janvier 1979. Assemblée spéciale du conseil
municipal tenue à l'endroit habituel des séances, et après convoca-
tion de tous les membres du conseil présents dans la municipalité.

Projet Jeunesse
Canada au Travail

Cette assemblée a pour buts:

Etude & Présentation d'un projet Jeunesse
Canada au Travail pour l'été 1979.
Nommer un promoteur de ce projet.

Sont présents: M. le Maire Jean-Arthur Rochefort,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Jean-Claude Savard,
Mario Asselin, Raymond Savard et Yves Poitras.

Tous formant quorum.



Rés. no 6-79

Il est proposé par M. Yves Poitras,
secondé par M. Albert Boulianne,
qu'un projet Jeunesse Canada
au travail, soit présenté au Centre d'emploi pour obtenir le plus
de travail possible l'été prochain. Ce projet servira à aider la
collectivité.

Rés. no 7-79.

Il est proposé que,
le Promoteur du projet Jeunesse Canada au Travail
soit M. Jean-Arthur Rochefort. A devenant un déficit le conseil municipal
en assume l'entière responsabilité.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée.

Carmen Dufour *sec-trés*

Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

3 ième jour de février 1979. Assemblée régulière du
conseil municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la
salle municipale à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Province de
Québec.

Sont présents: M. le Maire Jean-Arthur Rochefort,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Mario Asselin, Raymond Sa-
vard et Yves Poitras.



Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 528	Publications Plein Jour	\$	53.93
529	Les Pétroles Irving Inc. chauffage	\$	68.44
530	M. Albert Savard 19 ares 37 milles	\$	112.74
531	Bell Canada téléphone	\$	16.82
532	Bureau des Véhicules automobiles	\$	125.00
533	Mme Carmen Dufour salaire du 30 déc. au 2 fév.	\$	267.45
534	J. M. G. Construction Inc. creusage	\$	599.25
535	M. Antoine Ouellet entretien d'hiver	\$	742.50
536	Imprimerie de Charlevoix Inc. papeterie	\$	38.98
537	L'Oeuvre des Loisirs don	\$	50.00
542	Bell Canada téléphone	\$	26.73
543	Hydro-Québec éclairage public	\$	398.21

Rés. no 8-79

Il est proposé que,

les comptes soient payés et acceptés tel que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 9-79

Il est proposé, par M. Raymond Savard,
secondé par M. Mario Asselin,

industrie de scierie

que la Municipalité appuie fortement le projet de relance d'une industrie de sciage dans notre comté. C'est pourquoi nous demandons aux autorités gouvernementales de collaborer à l'établissement de ce projet industriel pour Charlevoix.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 10-79

Il est proposé par Yves Poitras,
appuyé par Albert Boulianne,

La Silice

il est résolu que la Municipalité de Saint-Firmin, appuie la Compagnie Silice Charlevoix Inc. dans ses démarches d'implantation d'usines pour la Silice dans Charlevoix et spécifiquement une usine de traitement des fines dans un premier temps et une cristallerie à longue échéance. De plus nous désirons que le Gouvernement accélère le processus des démarches à entreprendre afin de concrétiser le projet d'implantations d'usines le plus tôt possible et créer de l'emploi dans Charlevoix



qui est dans un état chronique de chômage soit 51%.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 8 heures p.m.

Jean Arthur Rochefort
Carmen Dufour sec. trés.

Province de Québec.

Corporation Municipale de St-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

Assemblée spéciale

26 février 1979. Assemblée spéciale du conseil municipale tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures du soir et suivant l'avis de convocation qui a été régulièrement envoyé aux membres le 21 février 1979. Cette assemblée a pour but de servir d'assemblée régulière pour la début du mois de mars.

Sont présents: M. le Maire, Jean-Arthur Rochefort,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Charles-Henri Dufour,
Jean-Claude Savard, Raymond Savard et Yves Poitras.

Tous formant quorum.



Présentation des comptes pour acceptation:

chèque no 544	Conseil Economique de Charlevoix	cotisation	\$ 46.00
545	Unité Doremy Clermont Inc.	don	\$ 10.00
546	LaCorporation de Comté		\$ 597.28
547	Centre Social Louis Braille Inx	don	\$ 15.00
548	M. Antoine Ouëlllet	chemin d'hiver	\$ 742.50
549	Mme Carmen Dufour	salàire du 2 férv. au 2 mars	\$ 214.36
550	Les Pétroles Irving Inc	chauffage	\$ 96.21
537	Banque Provinciale du Canada	Int. sur obligations	\$ 2808.75

Rés. no 11-79 Il est proposé,
que le rapport financier présentés par la firme
Comptable, soit accepté tel que présenté.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 12-79 Il est proposé,
que les minutes de l'assemblée du 3 février 1979,
soient acceptées tels que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 13-79 Il est proposé,
que les comptes soient acceptés et payés tel que
présentés.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 8 hres p.m.

Jean Allen Dufour maire
Mme Carmen Dufour sec. trés.



Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

7 ième jour d'avril 1979. Assemblée régulière du conseil
municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle
à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: M. le Maire Jean-Arthur Rochefort,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Jean-Claude Savard,
Mario Asselin et Yves Poitras.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

chèque no 538	Hydro-Québec éclairage public	\$	359.68
539	Hydro-Québec salle	\$	66.61
540	F. X. Drolet Inc. pièces d'acqueduc	\$	231.61
551	Gauthier Tremblay Legault & Ass. vérification	\$	annulé
552	Les Pétroles Irving Inc. chauffage	\$	411.59
553	Bell Canada téléphone	\$	26.16
554	Formules Municipales Ltée papeterie	\$	9.00
555	M. Jules Savard 8 hres de maintenance	\$	32.00
556	M. Roméo Therrien 8 hres " "	\$	32.00
557	M. Luc Therrien 8 hres " "	\$	32.00
558	M. Jean-Louis Ouellet 6 hres " "	\$	24.00
559	M. Pierre Savard 6 hres "	\$	24.00
560	M. Albert Savard 27 hres 49 milles	\$	161.12
561	Mme Carmen Dufour salaire du 2 mars au 30 mars	\$	211.18
562	Revenu Canada Impôt déductions	\$	14.21
563	Ministère du Revenu	\$	21.05
564	M. Antoine Ouellet entretien d'hiver	\$	742.50
571	Gauthier, Tremblay Legault & Ass. vérification	\$	1200.00
572	Hydro-Québec éclairage public	\$	398.21
573	Ass. des Handicapés de Charlevoix don	\$	15.00



chèque no 574

Ass. du Diabète du Québec

don

15.00

Rés. no 14-79

Il est proposé,

que les minutes de l'assemblée du 26 février 1979, soient acceptées tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 15-79

Il est proposé,

que les comptes soient acceptés et payés tel que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Avis de motion

Un Avis de Motion est donné par M. Yves Poitras, ^{à l'effet de} pour présenter un règlement concernant la prolongation du terme des officiers municipaux.

L'assemblée est terminée à 8.30 hres p.m.

Jean Arthur Polifrotte
Mme Carmen Dufour sec-trés



Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

5 ième jour de mai 1979. Assemblée régulière du conseil municipale tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: M. le Maire Jean-Arthur Rochefort,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Jean-Claude Savard,
Mario Asselin, Raymond Savard et Yves Poitras.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

chèque no 575	Petite Caisse	\$	47.70
576	Bell Canada téléphone	\$	21.26
577	Assurances Gérard Harvey cautionnement sec.	\$	50.00
578	Corporation de Comté Charlevoix-Est mise à jour	\$	95.00
579	Comm. des accidents du travail du Québec	\$	195.91
580	Les Pétroles Irving Inc. chauffage	\$	122.56
565	Hydro-Québec éclairage salle & bâtisse	\$	48.97
566	Revue Municipale abonnement 3 ans	\$	18.00
567	M. Jules Savard facture pour plate et chaîne	\$	42.00
568	Albert Savard 14 hres 23 milles	\$	82.34
569	Mme Carmen Dufour salaire du 1er avril au 4 mai	\$	268.10
570	Ministre du Revenu du Québec déductions	\$	11.23
581	Revenu Canada Impôt déductions	\$	8.98
582	Hydro-Québec éclairage public	\$	385.37

Rés. no 16-79 Il est proposé,
que les minutes de l'assemblée du 7 ième jour d'avril
1979 soient acceptées tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.



Rés. no 17-79

Il est proposé,
que les comptes soient acceptés et payés tels que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 18-79

règlement pour la
durée du mandat des
édiles municipaux

REGLEMENT NO 26

ATTENDU QUE la Municipalité de St-Firmin désire prolonger le mandat du Maire et des conseillers,

ATTENDU QUE la Municipalité désire épargner à cette dernière des frais assez importants ,

ATTENDU QU'UN avis de motion a été régulièrement donné,

A CETTE FIN, il est ordonné et statué par le conseil municipal que le présent règlement portera le no 26 et ce qui suit à savoir:

Que le mandat du maire et des conseillers soit porté à quatre ans (4)

Le présent règlement rentrera en vigueur à la première élection qui suit l'approbation par le lieutenant Gouverneur en conseil.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 19-79

roulotte et règlement
de zonage

Suite à l'avis de motion donné en vu de l'acceptation du règlement de zonage, dans un délai plus ou moins prolongé,

le conseil municipal maintient l'usage dérogatoire des roulettes ou maisons-mobiles, même si le propriétaire change sa maison-mobile. Il est cependant important de noter que cet usage dérogatoire cessera avec la vente du terrain.

Accepté à l'unanimité.



Rés. no 20-79

débarcadère

Il est proposé,
que la Municipalité de St-Firmin, réitère la demande d'un débarcadère faite depuis quelques temps. Nous revenons à la charge, car avoir un débarcadère s'impose pour tout ceux qui doivent avoir accès à leur chaloupe. Nous demandons à ce ministère, ^(sect. Tourisme, Charlevoix) d'envoyer quelqu'un pour étudier ce besoin, et que cette personne contacte le conseil municipal pour références.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 8.30 min.

Jean Arthur Rodfard Maire
Mme Carmen Dufour sec. tris

Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

3 ième jour de juin 1979. Assemblée régulière du conseil municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures p.m et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: M. le Maire Jean-Arthur Rochefort,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Jean-Claude Savard,
Mario Asselin, Raymond Savard et Yves Poitras.

Tous formant quorum.



Présentation des comptes pour acceptation:

chèque no 583	Bell Canada	téléphone	\$	32.66
584	Les Pétroles Irving Inc		\$	26.68
585	Formules Municipales Ltée	papeterie	\$	80.45
586	M. Patrick Poitras	2 hres pour aéroglisseur	\$	8.00
587	M. Albert Savard	19 hres 28 milles	\$	110.14
588	Mme Carmen Lufour	salaire du 5 mai au 1er juin	\$	214.48
589	Ministère du Revenu	déductions	\$	11.14
590	Revenu Canada Impôt	" "	\$	8.88
591	Cyrias Dufour Enrg.	fournitures	\$	85.79
592	M. Henri Foster	10½ hres de loader dépotoir	\$	231.00

Rés. no 21-79

Il est proposé,

que les minutes de l'assemblée du 5 mai 1979, soient acceptées tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 22-79

Il est proposé,

que les comptes soient acceptés et payés tel que présentés.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 8 hres p.m.

Jean-Alain Rodfort
maire

Mme Carmen Dufour
sec. trés.



Province de Québec

Corporation Municipale de St-Hirmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

assemblée régulière 7 ième jour de juillet 1979. Assemblée régulière du conseil municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures p.m et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: M. le Maire Jean-Arthur Rochefort,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Jean-Claude Savard,
Mario Asselin et Yves Poitras.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

chèque no 593	Commission Municipale de Québec obligation	\$	7293.08
594	Clarke Transport fret	\$	12.50
595	Bell Canada téléphone	\$	25.86
596	Hydro-Québec éclairage public	\$	398.21
597	M. Luc Therrien ménage de la salle	\$	50.00
598	La Corporation de Comté Charlevoix-Est rôle N. G.	\$	1200.00
599	annulé		
600	Hydro-Québec éclaire de la salle	\$	9.38
601	M. Albert Savard 49 hres 61 milles	\$	278.44
602	Mme Carmen Dufour salaire du 1er juin au 29 juin	\$	214.48
603	Ministère du Revenu déductions	\$	13.42
604	Revenu Canada Impôt " "	\$	8.88
605	annulé		
230	Cyrias Dufour Enrg. fournitures	\$	156.01
231	Mme Rita Ouellet don aux fermières	\$	50.00
232	Hydro-Québec éclairage public	\$	385.37



Rés. no 23-79

Il est proposé,
que les chèques soient acceptés et payés tel que
présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 24-79

Il est proposé,
que les minutes de l'assemblée du 3 juin soient
acceptées tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 25-79

signature des chèques
du projet

Il est proposé par M. Yves Poitras,
secondé par M. Albert Boulianne,
que les chèques se rappor-
tant au Projet Jeunesse Canada au Travail soient signés conjointe-
ment par M. Jean-Arthur Rochefort, Maire et Carmen Dufour séc.-trés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 26-79

don

Il est proposé,
que le conseil donne un montant de \$ 50.00 au Cercle
des Fermières pour la réception des handicapés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 27-79

inspecteur agraire

Il est proposé,
que M. Patrick Poitras soit nommé inspecteur agraire
pour une période de deux ans.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 28-79

permis pour dépotoir

Il est proposé,
que le conseil municipal fasse une demande au Mi-
nistère de l'Environnement pour obtenir un certificat et un permis
pour un dépôt en tranchée de déchets solides. L'adoption de cette
loi entrant en vigueur prochainement nous aimerions que le tout



soit fait dans un bref délai.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 29-79
salon funéraire

Il est proposé ,
que la location de la salle municipale pour salon funéraire soit porté à \$ 75.00

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 8 hres p.m.

Jean Arthur Rochefort
Carmen Dufour sec. trés.

*****?*****

Province de Québec.

Corporation Municipale de St-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

4^{ième} jour d'août 1979. Assemblée régulière du conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale et suivant le Code de la Province de Québec. Cette assemblée a lieu à 7 heures p.m..

Sont présents: M. le Maire Jean-Arthur Rochefort,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Charles-Henri Dufour,
Jean-Claude Savard, Mario Asselin, Raymond Savard et Yves Poitras.

Tous formant quorum.



Présentation des comptes pour acceptation:

chèque no 233	Bell Canada	téléphone	\$	19.82
234	Bibliothèque Centrale de Prêt	livres	\$	161.66
235	Hydro-Québec	éclairage public	\$	398.21
236	Cyrilas Dufour Enrg.	fournitures	\$	20.09
237	Mme Carmen Dufour	salaires du 29 juin au 27 juillet		214.48
238	Mme Carmen Dufour	4% de vacances <i>fin de juillet</i>	\$	110.40
239	Ministère du Revenu	déductions	\$	13.42
240	Revenu Canada Impôt	" "	\$	8.88
241	Yves Poitras Service	gas & Huile	\$	12.38

Rés. no 30-79

Il est proposé que les minutes de l'assemblée du 7 juillet 1979 soient acceptées tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 31-79

Il est proposé, que les comptes soient acceptés et payés tel que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 32-79
Camion à incendie

Il est proposé, que lorsque le camion à incendie sera demandé ~~pour~~ ~~par~~ par des personnes de l'extérieur, non résidents, pour cause d'incendie, soit dans les limites municipales ou sur un autre territoire, le prix fixé sera de \$ 100.00 pour la première heure, (minimum 1 heure) et \$ 75.00 pour chaque heure supplémentaire.

Accepté à l'unanimité.

Jean-André Pothier

L'assemblée est terminée à 3 heures p.m.

Mme Carmen Dufour sec-trés



Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

8 ième jour de septembre 1979. Assemblée régulière du conseil municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: M. le Maire Jean-Arthur Rochefort,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Charles-Henri Dufour,
Jean-Claude Savard, Raymond Savard et Yves Poitras.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 242	M. Denis Boulianne,	30 hres de maintenance	\$	116.90
243	M. Roméo Therrien	30 " " "	\$	116.90
244	M. Luc Therrien	30 " " "	\$	116.90
245	Banque Provinciale du Canada	obligations	\$	4808.75
246	Mme René Savard	location de dépotoir	\$	75.00
247	M. Jean-Paul Côté	achats de chlore et contenants	\$	165.60
248	Hydro-Québec	éclairage de la bâtisse de l'eau	\$	9.38
249	Hydro-Québec	" " de la salle	\$	19.49
250	Bell Canada	téléphone	\$	19.57
251	Mme Carmen Dufour	salaire du 28 juillet au 31 août	\$	268.10
252	Corporation de Comté Charlevoix-Est	mise à jour juin 79	\$	772.65
253	Les Pétroles Irving Inc	ass. fournaise	\$	19.95
254	Cyrils Dufour Enrg.	fournitures	\$	35.42
255	Petite Caisse		\$	68.71
256	M. Patrick Poitras	2 hres pour camion à incendie	\$	8.00
257	M. Jean-Arthur Rochefort	voyage à Québec plus dépenses	\$	86.64
258	Mme Carmen Dufour	transport de chlore	\$	36.00
259	Hydro-Québec	éclairage public	\$	398.21



chèque no 266	M. Albert Savard	110hres 308 milles maintenance	\$	710.60
267	M. Albert Savard	22 jours surveillance du chlore	\$	110.00
268	Bell Canada	téléphone	\$	36.01
269	Mme Carmen Dufour	salaire du 1er sept au 29 sept	\$	214.48
270	Marche Dufour	fournitures	\$	32.86
271	Ministère du Revenu	déductions	\$	16.77
272	Centre des Données fiscales		\$	7.10

Rés. no 38-79

Il est proposé,

que les minutes de l'assemblée du 8 septembre 1979, soient acceptées tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 39-79

Il est proposé,

que les comptes soient acceptés et payés tel que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 40-79

Il est proposé,

que la Corporation Municipale présente un projet Canada au Travail, qui porte le titre; L'Invitation aux Touristes. Advenant un déficit ou un surplus de salaire à payer, dû au décret de la construction, la municipalité s'engage à le combler.

Le promoteur de ce projet est le Maire, Jean-Arthur Rocherort.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 41-79

Il est proposé,

qu'une demande soit faite au Ministère des Richesses Naturelles, pour venir visiter les lieux où des morceaux de terrains glissants sont emportés par la mer. Ces terrains sont situés à l'entrée du village. Des mesures doivent être prises pour remédier à ce problème.

Accepté à l'unanimité.



Appelez Monsieur Paquin pour l. voyage de gravier.

L'assemblée est terminée à 8½ hres p.m.

Jean Paul Chamberland
maire

Mme Carmen Dufour sec. trés.

Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

27 ième jour d'octobre 1979. Assemblée spéciale
du conseil municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit
dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant l'avis de convo-
cation qui a été régulièrement envoyée aux membres le 23 octobre
1979.

Les sujets discutés sont les suivants:

- 1.- Prendre connaissance de l'acceptation du nouveau dépotoir.
- 2.- Demander des soumissions pour la cueillette des ordures ménagères et l'entretien du dépotoir.

Sont présents: M. le Maire Jean-Arthur Rochefort,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Jean-Claude Savard,
Mario Asselin, Raymond Savard et Yves Poitras.

Tous formant quorum.

Rés. no 42-79

Il est proposé par Yves Poitras,
secondé par Jean-Claude Savard,

que la Municipalité demande
des soumissions pour la cueillette des ordures ménagères qui se fera
une fois par semaine durant les mois de décembre 1979, janvier,
février, mars et avril 80, et deux fois par semaine durant les mois



de mai, juin, juillet, août et septembre, pour revenir à la normale en octobre et novembre, soit une fois par semaine.

De plus le soumissionnaire devra voir à l'entretien du chemin du dépôt et à l'enfouissement des ordures ménagères.

Ce contrat sera pour une durée de 5 ans.

Les soumissions devront être parvenues au bureau de la municipalité et l'ouverture se fera à l'assemblée spéciale qui aura lieu le 17 novembre à 7 heures p.m.

Prière de mentionner "SOUSSION" sur l'enveloppe.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions.

Accepté à l'unanimité.

L'Assemblée est terminée à 7.30 p.m.

Henri Paul Chamberland

Mme. Carmes Dupon sec. tres



Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

A une assemblée générale de tous les contribuables de la Municipalité de Saint-Firmin, tenue le 28 octobre 1979, au lieu ordinaire des séances, soit dans la salle municipale à 12 hres a.m.. Cette assemblée dûment convoquée par AVIS PUBLIC donné le 9 ième jour d'octobre 1979, et affiché aux deux endroits habituels.

Cette assemblée a pour but, la nomination aux sièges suivants:

à la Mairie, sortant de charge: M. Jean-Arthur Rochefort,
au siège no 1, sortant de charge: M. Albert Boulianne,
au siège no 2, sortant de charge: M. Charles-Henri Dufour,
au siège no 3, sortant de charge: M. Jean-Claude Savard.

La Charge de Maire et de Conseillers sera désormais un terme de 4 ans.

Je déclare l'assemblée ouverte!

12hre 50 min.

Nous soussignés, électeurs municipaux dûment qualifiés à voter, mettons en nomination, comme Maire de cette Municipalité:

M. Jean-Arthur Rochefort,
Menuisier,

Et nous avons signés: Raymond Savard,
Albert Boulianne.

12 hres 51 m.

Nous, soussignés, électeurs municipaux dûment qualifiés à voter, mettons en nomination comme Conseiller au siège no 2:

M. Charles-Henri Dufour,
Homme de ligne.

Et nous avons signés: Albert Boulianne,
Raymond Savard



12 hres 52 min.

Nous, soussignés électeurs municipaux, dûment qualifiés à voter à cette élection, mettons en nomination comme Conseiller au siège no 1,

Monsieur Albert Boulianne,
Ouvrier de voirie,

Et nous avons signés: Antoine Boulianne,
Raymons Savard.

1 hre

Nous, soussignés, électeurs municipaux, dûment qualifiés à voter, mettons en nomination comme Conseiller au siège no 3

Monsieur Jean-Claude Savard,
journalier,

Et nous avons signés: Mario Asselin,
Luc Therrien.

1 hre 50 min

Nous, soussignés électeurs municipaux, dûment qualifiés à voter, mettons en nomination comme Maire,

Monsieur Henri-Paul Chamberland,
Garagiste.

Et nous avons signés: Jean-Marie Poitras,
Yvan Hovington.

1 hre 51 min.

Nous, soussignés électeurs de la Municipalité, dûment qualifiés à voter mettons en nomination comme Conseiller:

Madame Thérèse Gaudreault,
Ménagère.



Et nous avons signés:
Gérard Poitras,
Yvan Hovington.

1 hre 52 min Nous, soussignés électeurs municipaux, dûment qualifiés à voter mettons en nomination comme Conseillers:

Monsieur Réal Guérin,
Journalier.

Et nous avons signés: Jean-Marie Poitras,
Yvan Hovington.

1 hre 53 min Nous soussignés électeurs dûment qualifiés à voter à cette élection mettons en nomination comme Conseillers au Siège no 2

Monsieur Clément Savard,
Navigateur,

Et nous avons signés: Gérard Poitras,
Jean-Marie Poitras.

2.15 p.m. RESULTAT DE LA NOMINATION

- Il y aura élection :
- à la Mairie: Henri-Paul Chamberland Garagiste
Jean-Arthur Rochefort, menuisier.
- au siège no 1: Albert Boulianne, ouvrier de voirie,
Réal Guérin, journaliste.
- au siège no 2: Charles-Henri Dufour, journaliste,
Clément Savard, navigateur.
- au siège no 3: Mme Thérèse Gaudreault, ménagère
Jean-Claude Savard, journaliste.

L'assemblée est terminée

*Charles-Henri Dufour
Présidente élection*



A V I S P U B L I C

AVIS PUBLIC, est par le présent donné, que le résultat du scrutin secret qui a eu lieu, dimanche le 4 novembre 1979, est le suivant:

à la Mairie: M. Henri-Paul Chamberland.

au siège no 1: M. Albert Boulianne,
au siège no 2: M. Clément Savard,
au siège no 3: Mme Thérèse Gaudreault.

Donné à Saint-Firmin, ce 6 ième jour de novembre 1979.

Par: Carmen Dufour, prés. d'élection.

SERMENTS DES OFFICIERS MUNICIPAUX.

À LA Mairie

Je, Henri-Paul Chamberland, ayant été nommé Maire, jure que je remplirai solennellement avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide!

Signé: Henri Paul Chamberland

Assermenté devant moi, à Saint-Firmin, Baie Ste-Catherine, ce 6 ième jour de novembre 1979.

Signé: Mme Carmen Dufour

au siège no 1

Je, Albert Boulianne, ayant été nommé conseiller, jure que je remplirai solennellement avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide!

Signé: Albert Boulianne



Assermenté devant moi, à Saint-Firmin, Baie Ste-Catherine,
ce 17^{ème} jour de novembre 1979.

Signé: Mme Carmen Dufour

au siège no 2

Je, Clément Savard, ayant été nommé conseiller, jure que je remplirai solennellement avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide!

Signé: Clément Savard

Assermenté devant moi, à Saint-Firmin, Baie Ste-Catherine, ce
6^{ème} jour de novembre 1979.

Signé: Mme Carmen Dufour

au siège no 3

Je, Thérèse Gaudreault, ayant été nommée conseillère, jure que je remplirai solennellement avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide!

Signé: Thérèse Gaudreault

Assermenté devant moi, à Saint-Firmin, Baie Ste-Catherine, ce
13^{ème} jour de novembre 1979.

Signé: Mme Carmen Dufour



Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

17 ième jour de novembre 1979. Assemblée régulière
du conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit
dans la salle municipale et suivant le Code de la Province de Québec

Sont présents: M. le Maire Henri-Paul Chamberland,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Clément Savard, Thérèse
Gaudreault, Raymond Savard et Yves Poitras.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 273	Fondation de la Fibrose Kystique	Don	\$	10.00
274	Hydro-Québec éclairage public		\$	385.37
	Chèques no 275 à 281 inclus			annulé
282	M. Albert Boulianne	conseiller		90.00
283	M. Charles-Henri Dufour	" "		90.00
284	M. Jean-Claude Savard	" "		90.00
285	M. Jean-Arthur Rochefort	Maire		275.00
286	M. Mario Asselin	conseiller		90.00
287	M. Raymond Savard	" "		90.00
288	M. Yves Poitras	" "		90.00
289	F. X. Drolet Inc.	pièces acqueduc		264.22
290	Hydro-Québec	éclairage public		398.21
291	Hydro-Québec	éclairage de la salle & bâtisse		24.82
292	Formules Municipales Ltée	papeterie		174.41
293	Fournitures Carvan Ltée	outil pour tuyau		16.80
294	Les Pétroles Irving Inc	chauffage		63.42
295	Mme Carmen Dufour	présidente d'élection		100.00
296	M. Lionel Poitras	secrétaire-d'élection		75.00
297	M. Albert Savard	police		34.00
298	Mme Carmen Dufour	salaires du 30 sept au 3 nov.		268.10
299	M. Antoine Guillet	voyage de sable		75.00



- Rés. no 43-79 Il est proposé,
que le conseil municipal accepte les minutes de l'assemblée du 6 octobre et celles du 27 octobre 1979, tel que lecture faite.
- Accepté à l'unanimité.
- Rés. no 44-79 Il est proposé,
que les comptes soient acceptés et payés tel que présentés.
- Accepté à l'unanimité.
- Rés. no 45-79 Il est proposé par M. Yves Poitras,
secondé par M. Albert Boulianne,
Signature des chèques que le Maire Henri-Paul Chamberland et la secrétaire Mme Carmen Dufour, soient autorisés à signer conjointement les chèques pour et au nom de la Municipalité de Saint-Firmin.
- Accepté à l'unanimité.
- Avis de motion M. Yves Poitras, conseiller, donne un avis de motion qu'à la prochaine assemblée il déposera un règlement décrétant des travaux Canada au Travail.
- Rés. no 46-79 Il est proposé par Albert Boulianne,
secondé par Yves Poitras,
représentante que Madame Thérèse Gaudreault soit
auprès de la nommée représentante de la Corporation Municipale de Saint-Firmin,
Centrale de livres auprès de la Bibliothèque Centrale de prêt de la Région de Québec.
- Accepté à l'unanimité.
- Rés. no 47-79 Il est proposé,
Assurances que la Municipalité ait recours à un nouvel agent d'ass. de la Firme J. E. Poitras Inc, pour couvrir les biens et la responsabilité de la Corporation Municipale, si M. Gérard Harvey courtier ass. ne



n'offre pas les mêmes avantages au même prix.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 9 heures p.m.

*Henri Paul Chamberland
Maire*

Mme Carmen Dufour sec. trés.

Province de Québec

Corporation Municipale de St-Hirmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

2 ième jour de décembre 1979. Assemblée régulière du conseil municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: M. le Maire, Henri-Paul Chamberland,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Clément Savard, Thérèse Gaudreault, Raymond Savard et Yves Poitras.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 300	M. Albert Savard	Maintenance octobre 3 hres 12 milles	✓	46.48
301	M. Albert Savard	31 jours à 5.00 chlore	\$	155.00
302	Hydro-Québec	éclairage public	\$	398.21
303	M. Jean-Paul Côté	achat de chlore	\$	220.00
304	Mme Carmen Dufour	salaires du 4 nov au 1 déc.	\$	211.48
305	M. Philippe Rochefort	4 hres ouvrier	✓	16.00



chèque no 306	M. Albert Savard	30 jours pour chlore	\$	150.00	
307	M. Albert Savard	Maintenance 17 hres 22 milles	¢	97.02	
308	M. Henri-Paul Chamberland	dépenses voyage à Québec	\$	29.57	
309	Revenu Canada	Impôt	¢	15.98	
310	La Ligue Antituberculose	don	¢	10.00	
311	Cyrias Dufour	Enrg. fournitures	\$	11.16	
312	Mme Léon-Georges Dufour	voyage à Québec	Camion	¢	60.00
313	M. Jean-Claude Deschênes	réparations de fournaise	¢	74.10	
314	Les Pétroles Irving Inc	chauffage	¢	128.54	
315	M. Henri Foster	Nettoyage dépotoir voyage à St-Siméon		268.50	
316	Conseil Economique de la Région de Charlevoix		\$	46.00	

Rés. no 48-79 Il est proposé,
que les minutes de l'assemblée du 17 novembre 1979,
soient acceptées tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 49-79 Il est proposé,
que les comptes soient acceptés et payés tel que
présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 50-79 Il est proposé,
eau pour patinoire que la Municipalité passe le camion à incendie au
Comite des Loisirs pour commencer leur patinoire.

Accepté.

Contre M. Yves Poitras.

Rés. no 51-79 Il est proposé,
ménage de la salle que l'entretien de la salle municipale soit accordé à
Mme Monique Guérin pour les douze séances de l'année et le grand ménage,
pour le montant de \$ 300.00, pour une assemblée spéciale le prix sera
de \$ 20.00 (si demandé) et pour le salon funéraire le prix est de \$ 25.00

Accepté à l'unanimité.



Rés. no 52-79
Ouverture du nouveau
dépotoir

Il est proposé,
que la Municipalité fixe l'ouverture du dépotoir
municipal (nouveau site) au 1er septembre 1980.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 53-79
permis de coupe de
bois de construction

Il est proposé,
que le conseil municipal demande au Ministère des
Terres et Forêts, d'accorder des permis de bois de construction
aux résidents de Baie Ste-Catherine, pour leur usage personnel.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 54-79
Canada au Travail

RÈGLEMENT NO 24 A

ATTENDU QUE La Municipalité de Saint-Hermain désire enrayer le chô-
mage;

ATTENDU QUE des travaux utiles et importants feraient l'objet d'un
projet Canada au Travail: Invitation aux Touristes;

ATTENDU QU'UN Avis de Motion a été régulièrement donné;

A CETTE FIN, il est ordonné et statué par le Conseil municipal
que le présent règlement portera le numéro 24A et ce
qui suit à savoir:

qu'à l'advenant l'adoption d'un projet subventionné par
Canada au Travail et Travaux Publics, le conseil décrète des tra-
vaux.

qu'à l'advenant un déficit tel que prévu, soit au plus
de \$3000.00 le conseil accepte de combler le montant à même ses
revenus.

Fait et adopté le 2 décembre 1979.

Accepté .



Rés. no 55-79

Il est proposé,

que la secrétaire soit autorisée à faire parvenir au Conseil de Comté, les comptes de taxes non-payés, moyennant après avoir fait parvenir aux contribuables une dernière demande. Les comptes de taxes partiront tel que prévus le 19 décembre 1979.

Accepté

L'Assemblée est terminée à 9 hres p.m.

Henri Paul Chamberland maire
Carmen Dufour secrétaire

Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

5 ième jour de janvier 1980. Assemblée régulière du conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire Henri-Paul Chamberland,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Clément Savard, Thérèse Gaudreault, Mario Asselin, Raymond Savard et Yves Poitras.

Tous forment quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

chèque no 317	Ministère du Revenu	déductions	\$	✓	29.72
318	Centre des Données fiscales,		\$	✓	23.11
319	Les Pétroles Irving Inc.	chauffage	\$	✓	209.66



no 320	Imprimerie de Charlevoix Inc.	papeterie	\$ 91.82
321	Bell Canada	téléphone Oct & Nov	\$ 96.92
322	Hydro-Québec	éclairage public	\$ 385.37
323	J.- C. Deschênes Inc.	surplus à payer sur relay	\$ 18.50
324	MacDonald & Fils Co. Ltée	pièces pour pompe	\$ 26.21
325	Fourniture Carvan Ltée	outil pour tuyau	\$ 21.30
326	M. Albert Savard	mois de décembre chlore	\$ 155.00
327	M. Albert Savard	6 hres 10 milles	\$ 35.36
328	M. Pierre Savard	1hre de maintenance	\$ 4.00
329	M. Jacques Savard	1 hre de maintenance	\$ 4.00
330	Mme Carmen Dufour	salaire du 2 déc. au 30 déc.	\$ 214.48
331	Mme Carmen Dufour	dépenses pour voyage à Québec	\$ 26.23
332	Petite Caisse		\$ 55.97
333	annulé		
334	M. Antoine Ouellet	entretien d'hiver	\$ 742.50

Rés. no 1-80

Il est proposé,

que la Municipalité accepte les minutes de l'assemblée du 2 décembre 1979 tel que lecture faite

Accepté à l'unanimité

Rés. no 2-80

Il est proposé,

que les comptes soient acceptés et payés tel que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 3-80

Il est proposé,

que la Municipalité accepte les services d'un nouvel agent d'assurances pour le camion incendie en l'occurrence la firme J. E. Poitras Inc. de Québec.
Responsabilité 500,000. avec déductible de \$ 500. pour une prime de \$ 389.00

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 4-80

Il est proposé,

que la firme de vérificateurs Gauthier, Tremblay, Legault, Boivin, Dallaire, Turcotte & Ass. soit réengagée pour

effectuer la vérification des livres de la Municipalité pour l'année 1979.



Accepté à l'unanimité.

Rée. no 5-80

Il est proposé,

que la secrétaire soit autorisée à remettre au vérificateur, toute la documentation de la Municipalité pour l'année 1979, et ceci la dégage de toute responsabilité, tant et aussi longtemps que ces livres ne seront plus en sa possession.

Accepté à l'unanimité.

Ecrire au Ministère de la Santé pour la Clinique Médicale de Saint-Siméon.

Rés. no 6-80

PLAN MESURES D'URGENCE MUNICIPALES...

ATTENDU, que les municipalités du Québec sont de plus en plus vulnérables et aux prises avec des désastres d'ordre naturel et / ou technologiques.

ATTENDU, que le Conseil Municipal de Saint-Ermin, Baie Ste-Catherine, Comté de Charlevoix, reconnaît que sa Municipalité peut en être victime en tout temps.

POUR CES MOTIFS, il est proposé et résolu à l'unanimité que les personnes nécessaires soient nommées et informées par le Conseil pour occuper les postes aux différents services en vue de la préparation et de l'opération du dit plan d'urgence.

Henri-Paul Chamberland	Maire
Dufour Mme Carren	Coordonnateur Municipal
Dufour Mme Carmen	Directeur Secrétariat
Rocheport Jean-Arthur	Directeur Communications
Savard Albert	Directeur Incendies
Ouellet Mme Rita	Directeur Services Sociaux
Savard Albert	Directeur Services Techniques
Gagnon M. Marcel	Agent de liaison-Protection Civile

Accepté à l'unanimité.



L'assemblée est terminée à 9 heures p.m.

Henri Paul Chamberland maire
Carmen Dufour sec. trés.

Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

2 ième jour de février 1980. Assemblée régulière
du conseil municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit
dans la salle municipale à 7 hres p.m. et suivant le Code de la
Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire Henri-Paul Chamberland,
Messieurs les conseillers: Clément Savard, Thérèse Gaudreault,
Marie Asselin, Raymond Savard et Yves Peitras.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 335	Hydro-Québec	éclairage de salle & bâtisse	\$	41.79
336	Hydro-Québec	éclairage public	\$	783.58
337	Bell Canada	téléphone	\$	41.79
338	Les Pétroles Irving Inc	chauffage	\$	182.86
339	Plein Jour Inc.	vœux de Noël	\$	69.00
340	La Corporation de Comté Charlevoix-Est	mutations	\$	9.00
341	MacDonald & Fils Co. Ltée	pièces pour pompe	\$	97.58
342	M. Albert Savard	31 jours de chlore janvier	\$	155.00
343	Mme Carmen Dufour	salaire du 30 déc. au 2 fév.	\$	268.10
344	M. Antoine Ouellet	entretien d'hiver	\$	742.50
345	M. Albert Savard	2 hres 8 milles	\$	14.12



Chèque no 346	Sœur Louise Doré	Budget de la Bibliothèque	\$	392.00
347	Unité Doremy Clermont Earg	Don	\$	10.00
348	Ministère du Revenu	déductions	\$	10.53
349	Centre des Données Fiscales		\$	8.88

Rés. no 7-80 Il est proposé,
que le Conseil municipal accepte les minutes de l'assemblée du 5 janvier 1980, tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 8-80 Il est proposé,
que les comptes soient acceptés et payés, tel que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 9-80 Il est proposé,
que la Corporation Municipale demande au Ministre des Postes, Ottawa, de garder notre bureau de poste ouvert le samedi, pour accommoder les gens.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 10-80 Il est proposé,
que le Conseil municipal accepte le budget de la Bibliothèque de Saint-Firmin au montant total de \$ 392.00, et qu'un chèque soit fait à l'ordre de Sœur Louise Doré pour couvrir ce montant.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 11-80 Il est proposé,
qu'une demande soit faite au Ministère de la Main d'Oeuvre et Immigration, la permission d'utiliser le montant de \$ 23,616. qui a déjà été octroyé par ce ministère et qui devait servir à l'implantation



d'une rampe de lancement.

La Municipalité voudrait avec ce montant réaliser ce qui suit:

- 1.- Commencer le débarras du futur dépotoir.
- 2.- Nettoyer les fossés de la route Leclerc
- 3.- Faire des murs de soutènement dans la rue à côté de Chez Daniel Savard.
- 4.- Poser un tuyau de la rue Leclerc à la route 138 pour solutionner le problème de l'égoût pluvial.

Accepté à l'unanimité.

L'Assemblée est terminée à 8.30 hres p.m.

Henri Paul Chamberland Maire
Caroline Dufour sec. tr.

Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

17 ième jour de mars 1980. Assemblée spéciale du conseil municipale tenue à l'endroit habituel des séances. Cette assemblée a été convoquée pour le 15 mars et pour cause de mauvaise température elle a été remise à lundi le 17 mars. Cette assemblée servira d'assemblée régulière. Tous les sujets sont à l'ordre du jour.

Sont présents: Monsieur le Maire Henri-Paul Chamberland,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Clément Savard, Thérèse Gaudreault, Mario Asselin et Yves Poitras.

Tous formant quorum.



Présentation des comptes pour acceptation:

chèque no 350	Banque Provinciale du Canada	int. sur obli.	\$	2717.27
351	La Corporation de Comté Charlevoix-Est		\$	725.85
352	Assurances Gérard Harvey	cautionnement	\$	50.00
353	Bell Canada	téléphone	\$	39.22
354	Hydro-Québec	éclairage public	\$	426.07
355	Bureau de Véhicules automobiles	plaque	\$	125.00
356	Les Editions F.m.	mise à jour du Code	\$	11.00
357	Les Pétroles Irving Inc.	chauffage	\$	323.38
358	M. Albert Savard	3 hrs 12 milles	\$	21.18
359	M. Albert Savard	29 jours pour chlore	\$	145.00
360	Mme Carmen Dufour	salaire du 2 fév. au 1er mars	\$	214.48
361	Hydro-Québec	éclairage de la salle	\$	87.10
362	Hydro-Québec	bâtisse chlore	\$	78.23
363	M. Antoine Ouellet	entretien d'hiver	\$	742.50
364	Mme Carmen Dufour	journée d'étude à Clermont	\$	23.15
365	M. Gérard Harvey	ass. resp. <u>camion</u>	\$	744.00
366	Centre Social Louis Braille	Don	\$	15.00
367	L'association des Handicapés	don	\$	10.00

Rés. no 12-80 Il est proposé,
que les chèques soient acceptés et payés tel que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 13-80 Il est proposé,
que le Comité de la Bibliothèque soit autorisé à changer les vieux livres et en disposer comme bon leur semblera.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 14-80 Il est proposé,
permis d'opération de motels que la demande de Léon-Georges Dufour concernant le permis d'opération de motels sur le lot 39, soit accordée et qu'une conduite d'eau soit amenée sur ce terrain.

Accepté à l'unanimité.



Rés. no 15-80

Il est proposé,

que le contrat de Monsieur Antoine Ouellet soit indexé au coût de la vie, soit 9% pour l'année 1979-80. Cela représente un montant de 267.30.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 16-80

Il est proposé,

que le salaire de la secrétaire-trésorière soit porté de \$ 55.00 à \$ 70.00 par semaine.

Sont pour: Mario Asselin,
Yves Poitras,
Albert Boulianne.

Sont contre: Clément Savard
Mme Thérèse Gaudreault.

Accepté sur division.

Rés. no 17-80

Prêt à Canada
au Travail

Il est proposé,

que la Municipalité accepte de prêter un montant de \$ 6,000. à Canada au Travail. Ce montant porte intérêts. Il est aussi proposé que les chèques soient signés conjointement avec le Maire et la secrétaire.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 18-80

subventions pour
routes

Il est proposé,

que la Corporation Municipale demande une subvention au Ministère des Transports, pour pouvoir améliorer notre Municipalité.

1.- Un montant de \$ 35,000. serait aloué pour la continuation de la route Leclerc, car il manque une sortie à ce chemin.



- 2.- Un montant de \$ 15,000. serait affecté à la réparation ^{du chemin} qui conduit au barrage de l'aqueduc.
- 3.- Un montant de \$ 5,000. serait disposé pour faire une sortie du lot 19 à la route 138.

Accepté à l'unanimité.

L'Assemblée est terminée à 9 heures p.m.

Henri Paul Chamberland
Mme Carmen Dufour sec. trés.

Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

12 ième jour d'avril 1980. Assemblée du conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances et suivant l'avis de convocation qui a été régulièrement envoyée aux membres. Cette assemblée tient lieu d'assemblée régulière. Tous les sujets sont à l'Ordre du jour.

Sont présents: Monsieur le Maire Henri-Paul Chamberland,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Clément Savard, Thérèse Gaudreault, Raymond Savard et Yves Poitras.

Tous formant quorum.



Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 368	Hydro-Québec	éclairage public	\$	421.38
369	La Corporation de Comté Charl-Est	mise à jour	\$	270.80
370	Les Pétroles Irving Inc	chauffage	\$	169.93
371	Imprimerie de Charlevoix Enrg.	papeterie	\$	118.90
372	La Corporation du Comté Charl-Est	Rôle N. G.	\$	1200.00
373	Purolator Courrier		\$	9.85
374	Bell Canada	téléphone	\$	65.92
375	Yves Poitras Service	gas & huile	\$	14.15
376	M. Albert Savard	31 jours pour chlore	\$	155.00
377	M. Antoine Ouellet	entretien d'hiver	\$	742.50
378	M. Albert Savard	mars 10 hres 22 milles	\$	61.60
379	Mme Carmen Dufour	salaire du 2 mars au 29 mars	\$	243.72
380	M. Antoine Ouellet	indexation du contrat d'hiver	\$	267.30

Rés. no 19-80

Il est proposé,

que la lecture des minutes de l'assemblée du 17 mars 1980, soient acceptées.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 20-80

Il est proposé,

que les chèques soient acceptés et payés tel que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 21-80

Rapport et prévisions
budgétaires

Il est proposé,

que le rapport financier ~~soit accepté~~, et ~~que~~ les prévisions budgétaires présentées soient acceptées. Les comptes de taxes seront envoyés aux contribuables vers le 15 mai.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 22-80

Il est proposé,

qu'une demande soit faite aux Ministère des affaires Municipales, pour obtenir la permission de créer un fond de roule-



ment de l'ordre de \$ 10,000.00.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 23-80

Cours pour
pompiers

Il est proposé,

qu'une demande soit faite au Commissariat des Incendies pour obtenir un cours de pompiers-volontaires, étant donné qu'il y a plus de 10 ans que nous en avons eu un. Nous demanderions une réponse dans les 15 jours qui suivent.

Accepté à l'unanimité.

Avis de motion

M. Yves Poitras donne Avis de motion concernant la présentation d'un règlement de ramassage de vidanges.

L'assemblée est terminée à 9 hres 30 min.

Henri Paul Chouhalar
Mme Carmen Dufour *sec. trés.*



Province de Québec

Corporation Municipale de Saint-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

3ième jour de mai 1980. Assemblée régulière du conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire Henri-Paul Chamberland,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Clément Savard,
Thérèse Gaudreault, Mario Asselin Raymond Savard et Yves Poitras.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 381	Les Pétroles Irving Inc	Chauffage	\$ 135.34
382	Bell Canada	téléphone	\$ 64.10
383	Québec Exterminateur Inc.	dépotoir	\$ 350.00
384	Mme Carmen Dufour	salaire du 29 mars au 3 mai	\$ 341.20
385	M. Albert Savard	30 jrs de chlore	\$ 150.00
386	Hydro-Québec	éclairage public	annulé
387	M. Albert Savard	45 hres 69 milles	\$ 259.13
388	M. Gérard Rochefort	4½ hres de maintenance	\$ 18.00
389	M. Alain Poitras	2½ hres de maintenance	\$ 10.00
390	M. François Savard	8 hres de maintenance	\$ 32.00
391	M. Edouard Boulianne	16 hres de maintenance	\$ 64.00

Rés. no 24-80

Il est proposé,

que les minutes de l'assemblée du 12 avril 1980,
soient acceptées tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.



Rés. no 25-80 Il est proposé,
que les comptes soient acceptés et payés tel que
présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 26-80 Il est proposé,
qu'une résolution appuyant la Corporation Municipale
de la Ville de Gatineau, dans leurs démarches, afin de sensibiliser
le Ministre du Revenu du Canada ainsi qu'à celui de la Province, à
l'effet du taux d'intérêt trop élevé. Des mesures s'imposent afin de
protéger les citoyens. Nous demandons donc, de prendre les dispositions
nécessaires.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 27-80 Il est proposé,
que le conseil municipal autorise ses représentants,
(édiles municipaux) à procéder à l'achat d'un camion pour le transport
des déchets et autres ouvrages auxquels il pourra être utile.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 28-80 Il est proposé,
que la demande de Monsieur Paulo Boulianne concernant
une licence d'opération pour casse-croûte, soit acceptée.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 29-80 Il est proposé,
qu'un permis de réparation soit accordé à Monsieur Clé-
ment Savard pour la réparation de sa maison.

Accepté à l'unanimité.

Henri Paul Chouinard maire
Carmen Dufour sec-tres

L'assemblée est terminée à 9 hres 45 min.



Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

7 ième jour de juin 1980. Assemblée régulière du Conseil municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire Henri-Paul Chamberland,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Thérèse Gaudreault,
Mario Asselin et Yves Poitras.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

chèque no 392	Asselin Automobiles Inc.	camion	\$ 8640.00
393	Commission Municipale de Québec		\$ 7293.08
394	Hydro-Québec	éclairage public	\$ 408.76
395	Hydro-Québec	salle et bâtisse	\$ 99.72
396	Petite Caisse		\$ 69.27
397	Bureau des Véhicules automobiles	plaques	\$ 105.00
398	Commission des Accidents du Travail		\$ 192.57
399	Imprimerie de Charlevoix Enrg.		\$ 68.96
400	annulé		
441	Saillant Inc.	pièces d'aqueduc	\$ 2083.63
442	Bell Canada	téléphone	\$ 61.85
443	Super Marché Dufour	fournitures	\$ 228.86
444	Québec Extermination Enr.		\$ 180.00



chèque no 445	Gauthier Tremblay & Ass.	vérification	\$	1250.00
446	Garage St-Siméon Inc.	loodeur	\$	716.40
447	Mme Monique T. Guérin	ménage de la salle	\$	225.00
448	M. Albert Savard	31 jours de chlore	\$	155.00
449	M. Albert Savard	30 hres 58 milles	\$	177.80
450	M. Dany Therrien	5 hres de maintenance	\$	20.00
451	M. Léonidas Dufour	9 hres de maintenance	\$	36.00
452	M. Gilbert Asselin	1 hre " " "	\$	4.00
453	M. Bernard Therrien	6½ hres	\$	26.00
454	M. Guy Dufour	6½ hres	\$	26.00
455	M. Edouard Boulianne	5 hres	\$	20.00
456	M. Francis Savard	5 hres	\$	20.00
457	M. Jean-Marie Poitras	7 hres	\$	28.00
458	Mme Carmen Dufour	salaire du 3 mai au 31 mai	\$	272.96
459	Revenu Canada Impôt		\$	36.05
460	Ministère du Revenu du Qué.		\$	33.41
461	Hydro-Québec	éclairage public	\$	414.89
462	Les Pétroles Irving Inc.	chauffage	\$	77.90

Rés. no 30-80 Il est proposé,
que les minutes de l'assemblée du 3 mai 1980, soient
acceptées tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 31-80 Il est proposé,
que les comptes soient acceptés et payés tel que
présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 32-80

Bibliothèque
Centrale de
Prêt. Québec

CONSIDERANT le développement plutôt lent des services de la BCP-Québec causé par l'impossibilité d'appliquer dès maintenant son plan de développement élaboré en 1979;

CONSIDERANT l'intérêt général et l'enthousiasme manifesté par les corporations municipales face à cette structure régionale;

CONSIDERANT que les BCP du Québec ont proposé au Ministère des Affaires culturelles un document sur le rôle et le financement des BCP;



CONSIDERANT que le plan de financement, après analyse des investissements municipaux pour ce service public, propose un partage rationnel entre les différents partenaires;

CONSIDERANT que ce plan de développement a été présenté, proposé en assemblée générale aux représentants des municipalités affiliées au réseau de la BCP-Québec et adopté à l'unanimité.

Il est PROPOSÉ par Yves Poitras
SECONDE PAR Thérèse Gaudreault,

et IL EST RESOLU d'appuyer la BCP-Québec dans ses démarches auprès du Ministère des Affaires culturelles pour que ce plan de développement et de financement soit mis en place et ce dès maintenant

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 33-80

Valve d'eau
M. David Boulianne

Il est proposé,

que la demande pour une valve d'eau soit accordée à Monsieur David Boulianne, sur le terrain 4-A-27, 5-I et le 5-P, aux conditions suivantes:

- 1.- La valve d'eau sera posée lorsque la maison sera bâtit.
- 2.- La valve d'eau sera posée jusqu'à sa borne de terrain.
- 3.- Le propriétaire s'engage à payer soit par ses remises annuelles ou par un montant global, le montant total du coût de cette prise, advenant une démolition ou autre.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 34-80

Murs de soutènement.

Il est proposé,

qu'une demande soit faite au Ministère de l'Environnement, Direction générale de l'Amélioration et de la Restauration du milieu aquatique, pour obtenir des subventions afin de réaliser des murs de soutènement à partir du lot 4-A-22 sur une distance environ d'un $\frac{1}{2}$ mille. Il est urgent que ce projet se réalise car l'instabilité des terrains est situé à proximité des résidences et de la route.

Accepté à l'unanimité.



Rés. no 35-80 Il est proposé,
Permis de construction que la Municipalité accepte la demande de permis de construction de Monsieur Louis-Joseph Rochefort, pour l'organisation d'un comptoir-lunch situé sur le lot 9-A-P, à Baie Ste-Catherine. Une conduite d'eau lui sera fournie à sa borne de terrain.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 36-80 Il est proposé,
Inspecteur en mauvaises herbes que Monsieur Patrick Poitras soit nommé, Inspecteur des mauvaises herbes pour l'année 1980.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 37-80 Il est proposé,
Valve d'eau M. Léon-G. Dufour que le prix du service d'eau pour les motels sur le terrain de Léon-Georges Dufour, soit fixé au prix de base de \$ 65.00 plus \$16.00 par unité de motels.

Le propriétaire s'engage à payer, soit par ses remises annuelles ou par un montant global le montant total du coût de cette prise, advenant une démolition ou autre.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 38-80 Il est proposé,
Terrain de la Municipalité que le terrain de la Municipalité soit mesuré et clôturé.

Accepté à l'unanimité.

REGLEMENT NO 27 ATTENDU QU'un avis de motion a été donné suivant la loi, pour
VIDANGES l'adoption du présent règlement;

Att no 39-80 ATTENDU QU'il y a lieu de pouvoir à l'avenir au ramassage des vidanges aux frais de la Corporation;

Il est proposé,
et résolu unanimement que le règlement dit des



vidanges, numéro 27 soit décrété:

1.- Le mot "vidanges" signifie out débris ou objets quelconques, de quelque nature que ce soit, soumis ou non à la décomposition organique et dont on veut se débarrasser, mais ne comprend pas: les cadavres d'animaux, les arbres et leurs branches, sauf les arbres de Noel, le fumier, la terre, le gravier, le sable, les débris de construction ou de démolition d'édifices et les débris provenant de l'opération d'industries, d'abattages d'animaux ou d'autres du même genre;

2.- Il est interdit de jeter ou de permettre qu'on jette, de laisser ou de permettre qu'on laisse, de transporter ou de permettre qu'on transporte des vidanges en tous endroits du territoire de la Municipalité de Saint-Firmin, autres que celui ou ceux prévus à cet effet par les autorités municipales compétentes;

3.- Les cours d'eau municipaux, les rivières ayant leur cours en tout ou en partie dans quelque endroit du territoire de la Municipalité, et le fleuve St-Laurent dans sa partie qui borde le territoire de la Municipalité de Saint-Firmin, sont sujets à la même prohibition que celle exprimée au paragraphe précédent;

4.- Tous les objets appelés "vidanges" devront obligatoirement être contenues dans des récipients métalliques ou en matière plastique ou en toutes autres matières qui peuvent résister à l'action de l'eau ou de l'humidité;

5.- Un tel récipient y compris le contenu ne devra pas peser plus de 40 livres, être muni de poignées suffisamment solides pour assurer son transport et son déchargement et être également muni d'un couvercle convenable;

6.- Les cadavres d'animaux devront, sans délai, être enlevés transportés et détruits aux frais de leurs propriétaires, à l'endroit et de la façon prescrite par les autorités municipales compétentes;

7.- L'enlèvement et le transport des "vidanges" dans la Municipalité de Saint-Firmin se fera aux jours et au lieu fixés par résolution par les autorités compétentes;

8.- Pour les fins de l'enlèvement des vidanges, les récipients contenant les vidanges devront être laissés sur la propriété concernée le plus près possible de la ligne de la rue pour une période n'excédant pas 12 heures avant le jour fixé pour l'enlèvement et ne devront en aucune façon empiéter ou être déposés sur la rue ou le trottoir;



9.- Toute infraction au présent règlement entraînera pour la personne concernée ou pour la compagnie en cause, un paiement d'une amende n'excédant pas \$ 20.00.

10.- Afin que le coût de l'enlèvement et de la destruction des vidanges soit équitablement réparti, une taxe annuelle dite de " vidanges " est par les présentes imposée à tout propriétaire, occupant ou locataire comme suit:

propriétaires de bâtisse résidents	\$ 35.00 pour 6 mois
établissements commerciaux	\$ 35.00 " " "
Locataires	\$ 35.00 " " "

La compensation pour le ramassage des vidanges ne pourra être accordée pour une période de moins de six mois.

11.- Si un même propriétaire ou un même locataire exploite plus d'un commerce ou plus d'une industrie dans le même bâtiment, la taxe prévue sera applicable à chaque commerce ou industrie séparément.

12.- Cette taxe de vidanges s'appliquera à tous les propriétaires situés dans le secteur comprenant la route Leclerc et la route 138, à partir de chez Monsieur Gonzague Poitras jusqu'à chez Monsieur Cyrénus Boulianne inclusivement.

13.- Le présent règlement entrera en vigueur le jour de sa publication conformément à la loi.

14.- Pour la présente année, il sera en force le jour de son entrée en vigueur et ce au 31 décembre 1980. Pour les années subséquentes il sera en vigueur du 1er janvier au 31 décembre de chaque année inclusivement.

Accepté à l'unanimité.

l'assemblée est terminée à 10 hres p.m.

Henri Paul Chambard maire
Mme Carmen Desjardins sec. tr.



Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

5 ième jour de juillet 1980. Assemblée régulière
du conseil municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit
dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant le Code de la
Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire Henri-Paul Chamberland,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Clément Savard, Thérèse
Gaudreault, Raymond Savard et Yves Poitras.

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 463	J. M. G. Inc. Construction	\$	535.66
464	Bell Canada téléphone	\$	39.37
465	M. Gérard Harvey Assurances	\$	386.00
466	M. Gérard Harvey " " camion vidanges	\$	329.00
467	M. René Poitras fournitures	\$	10.99
468	Cyrias Dufour Enrg. Gas	\$	10.00
469	M. Albert Savard 30 jours de chlore	\$	150.00
470	M. Albert Savard 4 hres 4 milles	\$	22.24
471	Mme Carmen Dufour salaire du 31 mai au 29 juin	\$	272.96
472	Garage St-Siméon Inc. entrée d'eau Louis R.	\$	346.80
473	Mme Carmen Dufour dépense voyage à Québec	\$	47.00
474	M. Henri-Paul Chamberland voyage à Québec	\$	55.00
475	M. Henri Foster ouvrage avec loader	\$	228.50
476	Hydro-Québec éclairage public	\$	408.96
477	Hydro-Québec salle et bâtisse	\$	32.92
478	Bell Canada téléphone	\$	33.29

Rés. no 40-80

Il est proposé,
que les minutes de l'assemblée du 7 juin soient ac-
ceptées tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.



Rés. no 41-80

Il est proposé,
que les comptes soient acceptés et payés tel que
présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 42-80

Mise en opération
du service des
vidanges

Il est proposé,
que le service des vidanges soit établi à partir du
15 juillet 1980.

Le ramassage des vidanges se fera tous les mardis et
vendredis, pour les mois d'été. La cueillette débutera à neuf heures
a.m. de chez Monsieur Cyrénus Boulianne.

Une fois par mois, s'il y a demande, il y aura un voyage
spéciale pour les choses que l'on ne peut jeter ordinairement.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 43-80

offre d'emploi

Il est proposé,
qu'une demande soit faite pour savoir le nom de person-
ne intéressée à travailler comme assistant homme de maintenance à temps
partiel. Minimum d'âge 18 ans. Licence chauffeur.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 44-80

Mesures d'urgence

Plan de mesures d'urgence municipales.

ATTENDU que, les municipalités du Québec sont de plus en plus vulnéra-
bles et aux prises avec des désastres d'ordre naturel et
ou technologiques;

ATTENDU que, le conseil municipal voit l'importance de se doter d'un
plan d'urgence en collaboration avec les officiers de la
protection civile du Québec.

POUR CES MOTIFS, il est proposé et résolu à l'unanimité que les person-



nes nécessaires soient nommées et informées par le conseil pour occuper les postes aux différents services en vue de la préparation et de l'opération dudit plan d'urgence.

Chamberland Henri-Paul	Maire
Dufour Mme Carmen	Coordonnateur municipal
Dufour Mme Carmen	Directeur Bénévolat
Rochefort Jean-Arthur	Directeur Communications
Savard Albert	Directeur Incendies
Ouellet Mme Rita	Directeur Services Sociaux
Savard Albert	Directeur Services Techniques
Gagnon M. Marcel	Agent de liaison-Protection civile

Cette résolution abroge toutes nominations antérieures concernant le plan d'urgence de notre municipalité.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 45-80

Il est proposé,

que des permis de construction soit accordé aux personnes ci-après mentionnées:

Monsieur Henri-Paul Chamberland
Monsieur Charles Boulianne,
Monsieur Ronald Therrien.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 46-80

toilettes sur aire de
repos

Il est proposé,

qu'une demande soit faite au Ministère de l'Environnement, pour qu'il prenne les mesures, immédiatement, mesures qui s'imposent pour garder les toilettes sur l'aire de repos, situé dans les limites de notre municipalité.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 47-80

location de mixeur
et brouette

Il est proposé,

que le mixeur soit prêté au prix de 0.25\$ la poche et 0.10\$ la poche pour la brouette. Toute personne intéressée à se procurer ce service devra s'organiser avec Albert Savard.

Accepté.



l'assemblée est terminée à 11hres 15 minutes.

Henri Paul Chamberland
Mme Carmen Dufour s.e.c.r.é.t.a.i.r.e

Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

21ème jour d'août 1980. Assemblée régulière du Conseil municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire Henri-Paul Chamberland,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Clément Savard, Thérèse Gaudreault, Mario Asselin, Raymond Savard et Yves Poitras.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 479	M. Esdras Therrien	tracteur dépotoir	\$	210.00
480	Hydro-Québec	bâtisse du chlore	\$	34.94
481	Imprimerie de Charlevoix	papeterie	\$	3.06
482	Les Pétroles Irving Inc.	ass. fournaise	\$	17.19
483	Mme Carmen Dufour	salaire du 28 juin au 2 août	\$	341.20
484	M. Albert Savard	31 jours de chlore	\$	155.00
485	M. Albert Savard	36.5 hres 10 milles	\$	189.69
486	Cyrilas Dufour Enrg.	fournitures	\$	17.29
487	Cyrilas Dufour Enrg.	gas pour camion (dépotoir)	\$	33.80
488	Garage Yves Poitras	fournitures camion	\$	293.94



Rés. no 48-80

Il est proposé,
que les minutes de l'assemblée du 5 juillet 1980
soient acceptées tel que lecture faite,

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 49-80

Il est proposé,
que les comptes soient acceptés et payés tel que
présenté.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 9 hres 15 min.

Henri Paul Charlevoix
Mme Carmen Dupuis sés-trés

Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

23 ième jour d'août 1980. Assemblée spéciale
du conseil municipal tenue à l'endroit habituel des séances soit
dans la salle municipale à 7 hres p.m. et suivant l'avis de con-
vocation qui a été régulièrement envoyée aux membres le 19 août
1980.

Cette assemblée a pour but: étude d'une partie du règlement
no 105,

Avis de motion en vue de la présentation d'un règlement dé-
terminant une période de questions aux délibérations du conseil
municipal.



Chèque no 489	Mme René Savard	Dépotoir paiement final	\$	75.00
490	Les Pétroles Irving Inc	ass.dechauffage	\$	73.40
491		annulé		
492	M. Esdras Therrien	tracteur et camion	\$	261.00
493	La Compagnie Price Limitée	bail	\$	10.00
494	Hydro-Québec	éclairage public	\$	422.34
495	La Corporation de Comté Charlevoix-E.	charge fixe	\$	500.00
496	Imprimerie de Charlevoix Inc.	papeterie	\$	35.89
497	Banque Provinciale du Canada	obligations	\$	4703.75
498	M. Albert Savard	31 jours de chlore	\$	155.00
499	M. Albert Savard	50 hres 4 milles	\$	250.00
500	Cyrias Dufour Enr.	tuyaux fournitures	\$	113.75
761	Mme Carmen Dufour	salaire du 2 août au 30 août	\$	272.96
762	Mme Carmen Dufour	4% rémunération de vacances	\$	125.80
763	Cyrias Dufour Enrg.	gas pour camion	\$	89.30
764	Ministère du Revenu Prov.	déductions	\$	46.55
765	Centre des Données fiscales		\$	35.64
766	Hydro-Québec	éclairage public	\$	449.21
767	M. Henri Foster	travaux avec loader	\$	263.00

Rés. no 50-80

Il est proposé,

que le conseil municipal accepte les minutes de l'assemblée du 2 août et du 23 août 1980, tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 51-80

Il est proposé,

que les comptes soient accetés et payés tel que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 52-80

Il est proposé,

Supplément pour vidanges

qu'un supplément de \$ 25.00 soit chargé à la Commission Scolaire pour aller chercher les déchets à l'école. Ce montant est pour une période de 6 mois. Juin à déc. 1980.

Accepté à l'unanimité.



REGLEMENT NO 28

PERIODE DE
QUESTIONS

Suite à l'avis de motion donné antérieurement pour passer un règlement déterminant une période de questions aux assemblées, il est décrété ce qui suit à savoir:

Le présent règlement portera le numéro 28.

A l'avenir une période de 30 minutes sera mise à la disposition du public pour poser des questions.

Cette période aura lieu à la fin de l'assemblée.

Toute personne voulant poser une question devra au préalable lever la main et attendre le moment opportun pour parler.

Le nombre de questions est limité à 2 par personne.

Le présent règlement entrera en vigueur 15 jours après sa promulgation.

Accepté à l'unanimité.

l'assemblée est terminée à 8.35 min.p.m. *Henri Paul Levesque*

Mme Coenen Desjouis
sec-taire



Province de Québec

Corporation Municipale de Saint-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

4 octobre 1980, Assemblée régulière du conseil
municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle
municipale à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Province de Qué-
bec.

Sont présents: Monsieur le Maire Henri-Paul Chamberland,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Clément Savard, Thérèse
Gaudreault, Mario Asselin, Raymond Savard et Yves Poitras.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 768	MacDonald & Fils co Limitée	pompe doseuse	\$	435.19
769	Hydro-Québec	éclairage public	\$	408.76
770	Hydro-Québec	éclairage salle & bâtisse	\$	58.12
771	Garage St-Siméon Inc	10 hres de loodeur	\$	316.80
772	Les Pétroles Irving Inc.	chauffage	\$	78.26
773	M. Albert Savard	29 hres 12 milles	\$	149.84
774	M. Henri-Paul Chamberland	rémunération Maire	\$	1500.00
775	M. Albert Boulianne	conseiller	\$	500.00
776	M. Clément Savard	" "	\$	500.00
777	Mme Thérèse Gaudreault	" "	\$	500.00
778	M. Mario Asselin	" "	\$	500.00
779	M. Raymond Savard	" "	\$	500.00
780	M. Yves Poitras	" "	\$	500.00
781	Mme Carmen Dufour	salaires du 31 août au 4 Oct.	\$	341.20
782	Revenu Canada Impôt	déductions	\$	14.88
783	Ministère du Revenu Provincial	déductions	\$	18.45
784	MacDonald & Fils Co. Limitée	kit de réparation	\$	162.43
785	Bell Canada	téléphone 2 mois	\$	58.95



chèque no 786 M. Albert Savard 19 jours de chlore \$ 95.00

Rés. no 54-80 Il est proposé,
que les minutes de l'assemblée du 6 septembre 1980
soient acceptées, tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 55-80 Il est proposé,
que les comptes soient acceptés et payés tel que pré-
sentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 56-80 Il est proposé,
qu'une demande soit faite à la Commission Municipale
de Québec, pour obtenir la permission de contracter un emprunt de
\$ 10,000., à la Caisse Populaire, pour fins d'administration.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 57-80 ATTENDU QUE,
la rue Leclerc est une rue étroite et achalandée
par le transport scolaire, camions-remorques etc;

ATTENDU QUE,
les sorties de cette rue sont pratiquement des ruelles,
trop étroites spécialement celle située sur le terrain 4-A-20;

ATTENDU QUE,
l'hiver il est très difficile de sortir de cette rue
avec les véhicules mentionnés au début, étant donné la courbe qu'ils
doivent faire pour accéder à la route 138;

ATTENDU QUE,
la Municipalité a déjà commencé à améliorer un terrain
pouvant déboucher sur la route 138 et répondre adéquatement aux be-
soins actuels;



ATTENDU QUE,

une subvention assez considérable s'impose pour finaliser une sortie de route;

EN CONSEQUENCE; il est proposé que,

nous demandons au Ministère concerné, de bien vouloir étudier sérieusement la possibilité de réaliser à court terme une sortie de route qu'exigent les besoins actuels.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 58-80

Il est proposé,

que la Municipalité demande un arpenteur-géomètre pour mesurer le terrain de la Municipalité.

Accepté

L'assemblée est terminée à 8.20 min.

Carmen Defau

sec. trés.



Province de Québec

Corporation Municipale de Saint-Firmin,
Baie Ste-Catherine
Charlevoix.

A une assemblée générale de tous les contribuables de la Municipalité de Saint-Firmin, tenue le 19 octobre 1980, au lieu ordinaire des séances, soit dans la salle municipale à 12 hres a.m.. Cette assemblée a été convoquée par AVIS PUBLIC donné le 9 ième jour d'octobre et affiché aux deux endroits habituels.

Cette assemblée a pour but, la nomination aux sièges suivants:

au siège no 4, sortant de charge, Monsieur Mario Asselin,
au siège no 5, sortant de charge, Monsieur Raymond Savard,
au siège no 6, sortant de charge, Monsieur Yves Poitras.

Je déclare l'assemblée ouverte!

12.08 hres

Nous soussignés électeurs de la Municipalité de Saint-Firmin, mettons en nomination comme conseiller au siège no 6,

Monsieur Yves Poitras,
garagiste

Et nous avons signés: proposeur: Monsieur Gérald Kenny
secondeur: Monsieur Albert Savard

12.12 hres

Nous soussignés électeurs de la Municipalité de Saint-Firmin, mettons en nomination comme conseiller au siège no 5,

Monsieur Raymond Savard,
journalier

Et nous avons signés: proposeur: Monsieur Jean-Arthur Rochefort
secondeur: Monsieur Charles-Henri Dufour



12.35 hres

Nous soussignés électeurs de la Municipalité de Saint-Firmin, mettons en nomination comme conseiller au siège no 4,

Monsieur Mario Asselin,
journalier.

Et nous avons signés: proposeur: Monsieur Jean-Claude Savard
secondeur: Monsieur Thomas Ouellet.

1.50 hre

Nous soussignés électeurs de la Municipalité de Saint-Firmin, mettons en nomination comme conseiller au siège no 4

Monsieur Maurice Harvey
Ingénieur

Et nous avons signés; proposeur: Yvan Hovington
secondeur: Réal Guérin

1.52 hre

Nous soussignés électeurs de la Municipalité de Saint-Firmin, mettons en nomination comme conseiller au siège no 5

Monsieur Jean-Paul Boulianne
Capitaine

Et nous avons signés: proposeur: Réal Guérin
secondeur: Yvan Hovington

Nous soussignés électeurs de la Municipalité de Saint-Firmin. mettons en nomination comme conseiller au siège no 6

Monsieur Lucien Ouellet
Garde Forestier

Et nous avons signés: proposeur: Jean-Marie Poitras
secondeur: Denis Imbeault.



2 hres

Résultat de la Nomination

Il y aura élection au siège no 4:

entre Mario Asselin,
journalier

Maurice Harvey,
Ingénieur

au siège no 5: Jean-Paul Boulianne,
Capitaine

Raymond Savard,
journalier

au siège no 6: Lucien Ouellet,
Garde Forestier

Yves Poitras,
Garagiste.

La séance est levée!

Carmen Dufour
Présidente électorale



A V I S P U B L I C

AVIS PUBLIC, est par le présent donné que le résultat du scrutin secret qui a eu lieu, dimanche le 2 novembre 1980, est le suivant:

au siège no 4: Monsieur Mario Asselin,
au siège no 5: Monsieur Jean-Paul Boulianne,
au siège no 6: Monsieur Lucien Ouellet.

Donné à Saint-Firmin, ce 4 ième jour de novembre 1980.

Par: Carmen Dufour, prés. d'élection.

SERMENTS DES OFFICIERS MUNICIPAUX

au siège no 4

Je, Mario Asselin, ayant été nommé conseiller, jure que je remplirai solennellement avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide!

Signé: Mario Asselin

Assermenté devant moi, à Saint-Firmin, Baie Ste-Catherine
ce 4 ième jour de novembre 1980.

Signé: Carmen Dufour
sec. tris

au siège no 5

Je, Jean-Paul Boulianne ayant été nommé conseiller, jure que je remplirai solennellement avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide!

Signé: Jean Paul Boulianne

Assermenté devant à Saint-Firmin, Baie Ste-Catherine
ce 4 ième jour de novembre 1980.

Signé: Carmen Dufour sec. tris



au siège no 6

Je, Lucien Ouellet ayant été nommé conseiller, jure que je remplirai les devoirs de cette charge avec honnêteté et fidélité, au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide!

Signé: Lucien Ouellet

Assermenté devant moi, à Saint-Firmin Baie Ste-Catherine, ce 9ème jour de novembre 1980.

Signé: Carmen Dufour sec-trés

Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

8 ième jour de novembre 1980. Assemblée spéciale du conseil Municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant l'avis de convocation qui a été régulièrement aux membres le 4 novembre 1980. Cette assemblée remplace l'assemblée régulière qui n'a pas eu lieu. Tous les sujets sont à l'Ordre du jour.

Sont présents: M. le Maire Henri-Paul Chamberland,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Clément Savard, Thérèse Gaudreault, Mario Asselin, Jean-Paul Boulianne et Lucien Ouellet.

Tous formant quorum

Présentation des comptes pour acceptation:

chèque no 787	Petite Caisse	\$	68.04
788	Gauvin & Boivin Inc. pièce camion incendie	\$	43.78
789	Hydro-Québec éclairage public	\$	422.38



Formules Municipales Lée, Farouham, Qué.



chèque no 790	M. René Poitras	divers articles et ouvrage	\$ 62.00
796	Les Pétroles Irving Inc.	chauffage	\$ 115.58
797	Mme Carmen Dufour	présidente d'élection	\$ 400.00
798	M. Lionel Poitras	secrétaire d'élection	\$ 150.00
799	M. Albert Savard	police municipale	\$ 44.00
800	Mme Rita Therrien	reviseur de liste	\$ 16.00
801	M. Léo Dallaire	" " "	\$ 16.00
802	M. René Gaudreault	8½ hres de maintenance	\$ 47.50
803	M. Raymond Savard	12 hres de maintenance	\$ 60.00
804	M. Georges Poitras	17½ hres de maintenance	\$ 87.50
805	M. Albert Savard	13½ hres de maintenance	\$ 68.31
806	M. Albert Savard	31 jours de chlore	\$ 155.00
807	Bell Canada	téléphone	\$ 66.16
808	J. C. Deschênes Inc.	changement du thermostat	\$ 50.66
809	Mme Carmen Dufour	salaire du 5 octo au 1er nov.	\$ 272.96
810	Ministère du Revenu	déductions	\$ 14.63
811	Centre des Données fiscales	déductions	\$ 9.12
812	Super Marché Dufour	gas pour camion sept. oct.	\$ 110.00

Rés. no 59-80

Il est proposé,
 que les minutes de l'assemblée du 4 octobre 1980,
 soient acceptées tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 60-80

Il est proposé,
 que les comptes soient acceptés et payés tel que
 présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 61-80

Numéro civique

Il est proposé,
 que la municipalité demande le Service de Signalisa-
 tion Brassard, pour procéder à la mise en place d'un système de
 numéro civique pour notre village.

Accepté à l'unanimité.



- Rés. no 62-80 ménage Il est proposé,
qu'une demande de soumission pour l'entretien de la
salle municipale, soit publier dans le feuillet paroissial. Durée 1 an.
Accepté à l'unanimité.
- Rés. no 63-80 Ouverture du chemin du barrage Il est proposé,
que la Municipalité demande Monsieur Antoine Ouellet
pour ouvrir le chemin du barrage, lorsqu'elle aura besoin. Le prix
horaire entendu par Monsieur Ouellet sera de \$ 20.00 et lorsqu'il aura
besoin d'un souffleur le prix horaire sera de \$ 30.00. Le conseiller
responsable de cet entretien est Monsieur Clément Savard.
Accepté à l'unanimité.
- Rés. no 64-80 Bornage de terrain Il est proposé par Monsieur Albert Boulianne,
que la Municipalité deman-
de un bornage de terrain pour solutionner le problème qui existe entre
la Corporation Municipale et son voisin Louis Ouellet.
Sont pour: Thérèse Gaudreault
Mario Asselin
Albert Boulianne.
Sont contre: Clément Savard
Indécis: Jean-Paul Boulianne.
Accepté
Il est à noter que cette résolution est suspendue pour une semaine,
dans le but de laisser à Louis Ouellet le temps de réfléchir sur cette
question.
Accepté
- Rés. no 65-80 Approbation des travaux Il est proposé,
que le Conseil approuve le présent rapport relativement
à des dépenses pour travaux exécutés aux chemins municipaux et se montant
à \$ 8,013.25
Accepté à l'unanimité.



Rés. no 66-80

Approbation des
travaux

Il est proposé,

que le conseil approuve le présent rapport relative-
ment à des dépenses pour travaux exécutés aux chemins municipaux et
se montant à \$ 2000.

Accepté à l'unanimité.

Ecrire à Robert Rochefort pour terrain

L'assemblée est terminée à 9 hres p.m.

Henri Paul Chamberland
Carmen Dufour sec. trés.

Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin
Baie Ste-Catherine
Charlevoix.

6 ième jour de décembre 1980. Assemblée régulière
du conseil municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit
dans la salle à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Province de
Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire Henri-Paul Chamberland,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Clément Savard, Thérè-
se Gaudreault, Jean-Paul Boulianne et Lucien Ouellet.

Tous formant quorum.



Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 813	Hydro-Québec	éclairage de la salle et bâtisse	\$	51.10
814	Garage Yves Poitras	pose des pneus et soudure	\$	60.00
815	Mme Monique Therrien	ménage de la salle	\$	270.00
816	Poliquin Service de pneus Inc.	achat de pneus	\$	156.80
817	Les Pétroles Irving Inc.	chauffage	\$	124.04
818	Formules Municipales Ltée	papeterie	\$	12.77
819	M. Albert Savard	30 jours de chlore	\$	150.00
820	M. Albert Savard	22.5 hres maintenance	\$	111.65
821	M. Patrick Poitras	5 hres pompiers	\$	20.00
822	Purolator Courrier Ltée	fret	\$	12.00
823	Hydro-Québec	éclairage public	\$	408.76
824	Mme Carmen Dufour	salaire du 1er nov au 29 nov.	\$	272.96
825	Ministère du Revenu Prov.	déductions	\$	14.58
826	Centre des Données fiscales	" "	\$	11.76
827	La Corporation de Comté Charlevoix-E.	mutations	\$	14.00
828	M. Henri-Paul Chamberland	voyage à La Malbaie	\$	18.00
829	M. Henri Foster	ouverture route Leclerc	\$	45.00

Rés. no 67-80 Il est proposé,
que les minutes de l'assemblée du 8 ième jour de novembre 1980 soient acceptées tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 68-80 Il est proposé,
que les comptes soient acceptés et payés tel que présentés

Accepté à l'unanimité.

Rés, no 69-80 ATTENDU QUE la loi sur l'aménagement et l'urbanisme (loi 125) est entrée en vigueur le 15 avril 1980;

M.R.C.

ATTENDU QUE l'article 166 de cette loi prévoit que le Gouvernement peut constituer par lettres patentes les Municipalités Régionales de Comté, et à cette fin modifier le territoire des municipalités de comté actuelles ou ériger des territoires en Municipalités Régionales de Comté;



ATTENDU QU'EN vertu de l'article 167 de cette loi, le Gouvernement doit procéder à une consultation auprès des conseils et des citoyens des municipalités locales et des municipalités de comté portant, entre autre sur la délimitation du territoire des Municipalités Régionales de Comté, compte tenu que la description du territoire devra faire partie intégrante des lettres patentes;

ATTENDU QUE le Gouvernement a créé à cette fin dans la région de Québec-Nord, un comité de consultation ayant pour mandat de consulter les municipalités, les corporations de comté, les citoyens et les corps intermédiaires sur la délimitation du territoire et autres éléments à inclure dans les lettres patentes;

ATTENDU QUE ce comité de consultation a procédé à l'information requise auprès de notre municipalité;

ATTENDU QU'A cette occasion ce comité a demandé à chacun des conseils municipaux de la région de Québec-Nord, de lui faire parvenir au plus tard le 15 janvier 1981, une résolution faisant état du territoire de la Municipalité Régionale de Comté à laquelle leurs municipalités respectives souhaitent adhérer dans la perspective de la mise en place prochaine de Municipalités Régionales de Comté dans la Région Québec-Nord.

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par le conseiller Jean-Paul Boulianne,
il est appuyé par le conseiller Thérèse Gaudreault,
et résolu unanimement:

QUE le conseil Municipal de la Municipalité de Saint-Firmin, Baie Ste-Catherine, informe le Comité de consultation de Québec-Nord de son désir de faire partie d'une Municipalité Régionale de Comté incluant les municipalités de Charlevoix-Est.

Accepté à l'unanimité.



- Rés. no 70-80
P A I R A
- Il est proposé,
que les papiers concernant la demande d'aide à P A I R A pour obtenir une aide gouvernementale soit envoyés à nos ingénieurs-conseil
- Accepté à l'unanimité.
- Rés. no 71-80
Assurances de
la Municipalité
- Il est proposé,
que les assurances générales de la Municipalité soient confiées à Clément & Bertrand Inc. au prix de 1411.00 \$
- Accepté à l'unanimité.
- Rés. no 72-80
Permis de construction les
LOISIRS
- Il est proposé,
qu'un permis de construction soit accordé à l'Oeuvre des Loisirs de Saint-Dirmin, pour bâtir un centre de loisirs. Ce permis est accordé, mais la Municipalité ne s'engage pas à accepter aucune amélioration au service de l'acqueduc et de l'égoût.
- Accepté à l'unanimité.
- Rés. no 73-80
Ménage de la salle
- Il est proposé,
que le ménage de la salle soit donné à Mme Marie-Anna Asselin, au prix de \$ 20.00 par mois.
- Accepté à l'unanimité.
- Rés. no 74-80
acceptation de
travaux
- Il est proposé,
que la Municipalité accepte les travaux qui ont été exécutés au montant de \$ 2000., travaux qui ont été faits sur le chemin du barrage. Ce chemin est public verbalisé à l'entretien de la Municipalité et qui a une vocation agricole.
- Accepté à l'unanimité.
- Rés. no 75-80
Acceptation de
travaux
- Il est proposé,
que la Municipalité accepte les travaux qui ont été exécutés au montant de \$ 8000., travaux qui ont été exécutés sur la route Leclerc. Ce chemin est public, verbalisé et à l'entretien de la Municipalité.
- Accepté à l'unanimité



Rés. no 76-80

Comité pour les
sinistrés.

Il est proposé,

que Monsieur Jean-Paul Boulianne, soit nommé conseiller sur le Comité de Secours pour les sinistrés.

Il est à noter que Madame Rita Ouellet est présidente de ce comité et que Madame Carmen Dufour soit nommé secrétaire sur ce comité. La présidente et la secrétaire doivent signer les chèques conjointement.

Accepté à l'unanimité.

l'assemblée est terminée à 9 heures p.m.

Henri Paul Chamberland
Carmen Dufour sec-trés

Province de Québec

Corporation Municipale de Saint-Firmin,
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

29 ième jour de décembre 1980. Assemblée spéciale du conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures p.m. Cette assemblée dûment convoqué par Avis Public, le 19 ième jour de décembre 1980. Cette assemblée a pour but:

Etude et acceptation du budget pour l'année 1981.

Sont présents: Monsieur le Maire Henri-Paul Chamberland,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Clément Savard, Thérèse Gaudreault, Mario Asselin, Jean-Paul Boulianne, Lucien Ouellet.

Tous présents.

Ce livre n'est disponible que pour consultation numérique que sur le site Internet de la Municipalité. Également disponible en copie papier à la bibliothèque municipale. Pour une reproduction, veuillez vous adresser au bureau municipal.

Demeure la propriété intellectuelle de la Municipalité de Baie-Sainte-Catherine.

